

ORDECO

Observatoire Régional des Déchets et
de l'Economie Circulaire en Occitanie

Mise à jour 2025

Le poids économique des acteurs de l'économie circulaire en région Occitanie

L'ORDECO est financé par



Les acteurs
de l'économie circulaire
en Occitanie

ORDECO - 24 rue du Général Ferrié - 31 500 Toulouse
www.ordeco.org - info@ordeco.org

Table des matières

I.	Mise en contexte de l'étude	3
1.	L'économie circulaire	3
2.	La région Occitanie et sa disparité territoriale	4
3.	Le Plan Régional D'Actions en faveur de l'Économie Circulaire	4
4.	Objectifs de l'étude	4
II.	Méthodologie	5
III.	L'économie circulaire en Occitanie - état des lieux	6
1.	Résultats quantitatifs	6
a.	Précautions statistiques	6
b.	Les caractéristiques de l'emploi de l'économie circulaire en Occitane	6
c.	Nombre d'établissements de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en Occitanie	12
	Focus sur le secteur privé : effectifs et établissements privés	15
d.	Chiffre d'affaires et valeur ajoutée nationales de l'économie circulaire dans le champ de l'étude	17
e.	Exportations nationales de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France	19
f.	Consommation des ménages – Focus réparation	20
IV.	L'économie circulaire en Occitanie - analyse des performances.....	21
1.	Analyse globale	21
2.	Analyse par pilier.....	22
V.	Limites de l'étude et conclusion	23
1.	Champ de l'étude	23
2.	Nomenclatures.....	23
3.	Indicateurs économiques	24
VI.	Bibliographie.....	25
VII.	Annexes	26
	Annexe A : Glossaire	26
	Annexe B : Méthodologie détaillée.....	27
1.	Délimitation du champ de l'étude	27
2.	Définition des indicateurs économiques à suivre	28
	Annexe C : Listes des codes retenus pour l'étude	30
	Annexe D : Tableaux de données.....	33
	Annexe E : Table des sources de données.....	48

L'ORDECO renouvelle ses remerciements à toutes les personnes qui ont participé à cette étude en 2020 ainsi qu'à la présente mise à jour. C'est grâce à leurs compétences et leurs conseils que ce travail a pu prendre toute sa profondeur. Nous remercions également nos correspondants de l'INSEE pour leur aide dans la récupération et la compréhension des données économiques.

I. Mise en contexte de l'étude

1. L'économie circulaire

Le modèle linéaire de l'économie telle que mise en œuvre actuellement (extraire - produire - consommer - jeter) suscite de plus en plus de critiques et d'opposition. En cause, la consommation non régulée des ressources planétaires non renouvelables ainsi que la dégradation de l'environnement. En effet, de plus en plus de matières premières sont extraites (qui existent en quantités limitées) pour satisfaire aux besoins de production et seule une petite partie est recyclée. Trois problèmes se posent alors : la raréfaction des matières premières corrélée à l'apparition de nouveaux marchés de consommation de masse (Chine, Inde, Brésil, ...) et donc la hausse de leurs prix, la sous-exploitation de la valeur des déchets et l'augmentation des pollutions.

C'est pour répondre à ces défis, qu'en plus des notions de développement durable ou d'économie verte, est apparu celle d'économie circulaire (EC), dès 1989¹. La notion s'est ensuite développée, à partir des années 2000, notamment grâce aux travaux de la fondation Ellen MacArthur et le développement de nouveaux *business models* mais aussi à cause de la flambée des prix des matières premières. Dès 2010, l'ADEME s'empare du sujet et, aux cours des années suivantes, les pouvoirs publics légifèrent. La dernière loi en date est la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

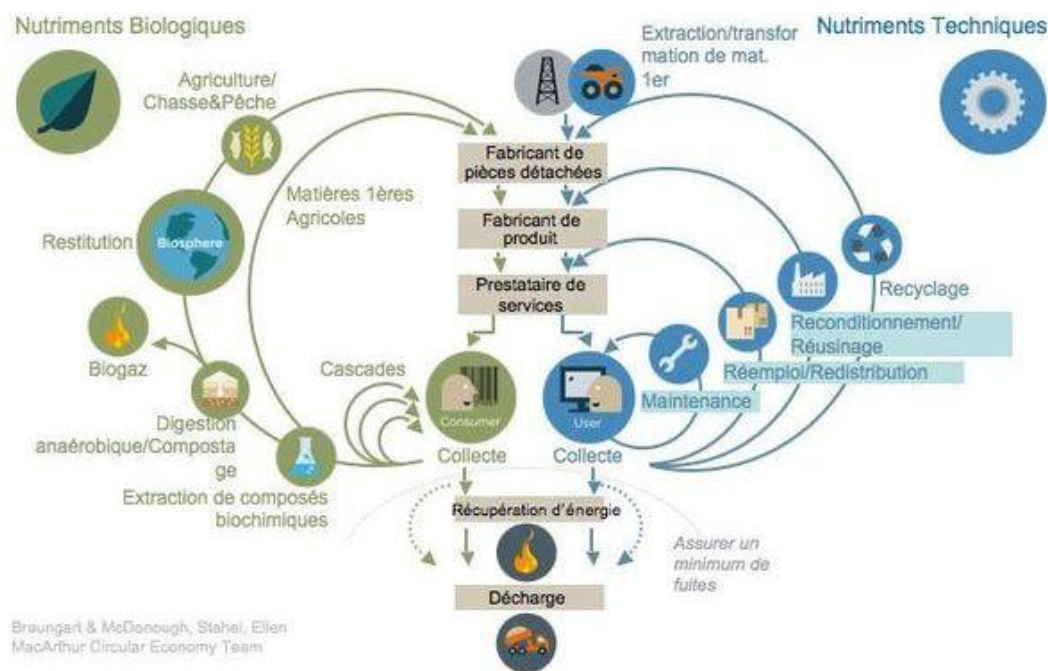


Schéma détaillé de l'économie circulaire (Ellen MacArthur Foundation²).

Ainsi, l'économie circulaire est définie comme suit par l'ADEME³ : « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus ».

Ce concept repose sur le principe des 3R : **Réduire** la consommation de ressources, **Réutiliser** les produits et **Recycler** les matières. Il s'agit donc de conserver, dans la boucle économique, le maximum de matière et d'énergie et, dès lors, de limiter le plus possible les intrants et les sortants.

2. La région Occitanie et sa disparité territoriale

Avec ses 13 départements, la région Occitanie est la 3^{ème} plus grande région de France en superficie, et la 4^{ème} plus peuplée. D'un côté, Toulouse, Montpellier, ainsi que le littoral méditerranéen ont une croissance démographique importante, de l'autre les territoires les plus ruraux font que la densité de population de la région est inférieure à la moyenne nationale métropolitaine.

Ces importantes disparités se reflètent dans différents secteurs d'activité dans lesquels la région Occitanie est en pointe, comme :

- La filière agricole, 1^{ère} région agricole de France depuis 2023 (1^{ère} dans la production de bio).
- Le secteur industriel, Airbus 1^{er} site industriel de France.
- Le secteur de la recherche et développement, 1^{ère} région pour la part du PIB consacrée à la R&D et le nombre de pôles de compétitivité.
- Le tourisme, 4^{ème} région touristique.

Les différents enjeux identifiés en termes de ressources naturelles, de flux économiques et de filières stratégiques, ainsi que de déchets, mettent en évidence l'impact potentiel de l'économie circulaire. Elle prend tout son sens quand elle s'inscrit dans les territoires, en prenant appui sur leurs ressources et leurs caractéristiques géologiques, environnementales, sociales et économiques.

La diversité des territoires de l'Occitanie est aussi un atout pour multiplier les synergies : urbains, zones industrielles, ruraux ou encore les ports. En effet, 215 km de littoral bordent la région et les massifs montagneux représentent 45 % du territoire.

3. Le Plan Régional D'Actions en faveur de l'Économie Circulaire

Le PRAEC, adopté en novembre 2019 par la Région Occitanie, propose un état des lieux de l'économie circulaire et un ensemble d'actions afin de favoriser la mise en place de celle-ci au sein de la région⁴. Il fait partie du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) lui-même intégré au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en juin 2025.

Le PRAEC comporte trois grands objectifs :



Les objectifs du PRAEC (Cycl'OP⁴)

4. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à estimer le poids économique des acteurs de l'économie circulaire en région Occitanie, dans les domaines d'expertise de l'ORDECO : gestion des déchets, réemploi / réparation, aspects matières (voir la partie [délimitation du champ de l'étude](#) pour plus de précisions). Elle permet de suivre l'impact du PRAEC et le développement de ces secteurs d'activité.

II. Méthodologie

Le périmètre de l'étude est limité au champ d'action de l'ORDECO, c'est-à-dire les aspects matières de l'économie circulaire. Le pilier de la consommation responsable ne sera pas traité dans ce document, du fait de la non spécialisation de l'association dans ce domaine. De même, les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs étant hors domaine d'expertise de l'Observatoire, ils n'ont pas été intégrés à l'étude.

Dans le schéma ci-dessous, six des sept piliers de l'économie circulaire seront abordés : extraction / exploitation et achats durables (partiellement), éco-conception, écologie industrielle et territoriale (EIT), économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage. À noter que, dans la suite de ce document, les notions de gestion des déchets et de recyclage ne prendront pas le même sens et pourront être traitées séparément :

- Gestion des déchets : toute activité liée à la collecte, au tri, au traitement des déchets.
- Recyclage : activité de préparation et réutilisation des matières premières issues de la gestion des déchets dans des processus de fabrication.



Schéma des piliers de l'économie circulaire (ORDECO³)

Les données économiques ont été récupérées en sélectionnant certains codes NAF (Nomenclature d'Activités Française) des entreprises. Les activités « circulaires » sont celles qui s'intègrent pleinement dans l'économie circulaire. Les activités « circularisantes » sont celles qui s'y intègrent en partie.

La méthodologie détaillée de cette étude est disponible en [annexe B](#).

III. L'économie circulaire en Occitanie - état des lieux

1. Résultats quantitatifs

a. Précautions statistiques

Les données présentées, ci-après, sont tirées de plusieurs sources, issues de différentes enquêtes des organismes de la statistique publique. Elles sont soumises aux incertitudes statistiques liées à ces enquêtes et, également, au secret statistique (pour les entreprises, aucune donnée ne doit concerner moins de 3 unités ou une entreprise qui représente plus de 85 % du total)⁶. Les données régionales et nationales, sur l'ensemble de l'économie, proviennent de différentes bases de données de l'INSEE. **Du fait de la multiplicité des sources, les comparaisons effectuées le sont à titre indicatif.**

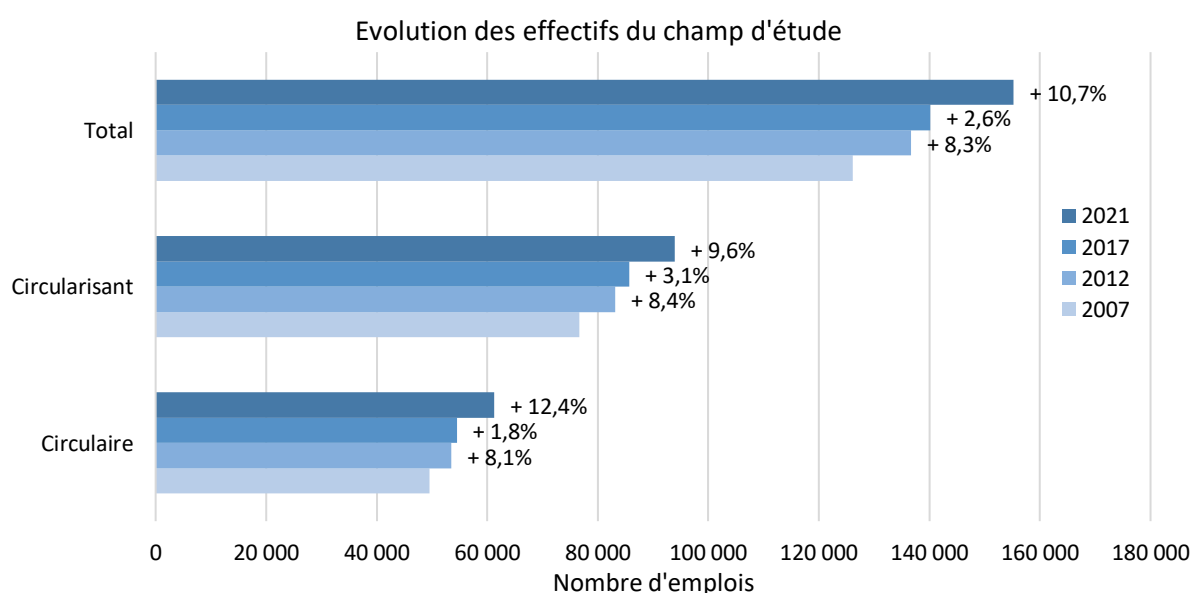
Les tableaux de données fournis par l'INSEE sont disponibles en [annexe D](#). La table des sources est disponible en [annexe E](#).

b. Les caractéristiques de l'emploi de l'économie circulaire en Occitanie

Dans cette section, les données sur le champ d'étude ont été directement fournies par le Service Études et Diffusion de l'INSEE Occitanie. Elles proviennent des enquêtes de recensement de la population 2007, 2012, 2017 et 2021, réalisées par l'INSEE. Les données nationales de l'économie circulaire proviennent de la base de données Esane 2017 et 2022 de l'INSEE et leur traitement a été réalisé en interne à l'ORDECO.

Évolution des effectifs, dans le champ de l'étude

En 2021, le champ de l'étude employait 155 000 personnes, soit environ 7,3% des effectifs de la région (2 097 200 personnes) et environ 11,6% des effectifs de l'économie circulaire en France (1 340 290 emplois ETP), sachant que la population régionale, en termes d'emploi, représente environ 7,1% des effectifs français. La part des emplois du champ d'étude, par rapport à l'économie circulaire française, est donc plus importante que la part de l'ensemble de l'économie de la région par rapport à l'ensemble de l'économie nationale, ce qui n'a pas changé depuis 2017.



Source : Insee, Recensement de la population 2007-2012-2017-2021
(NB : Les pourcentages représentent l'évolution par rapport aux 5 années précédentes)

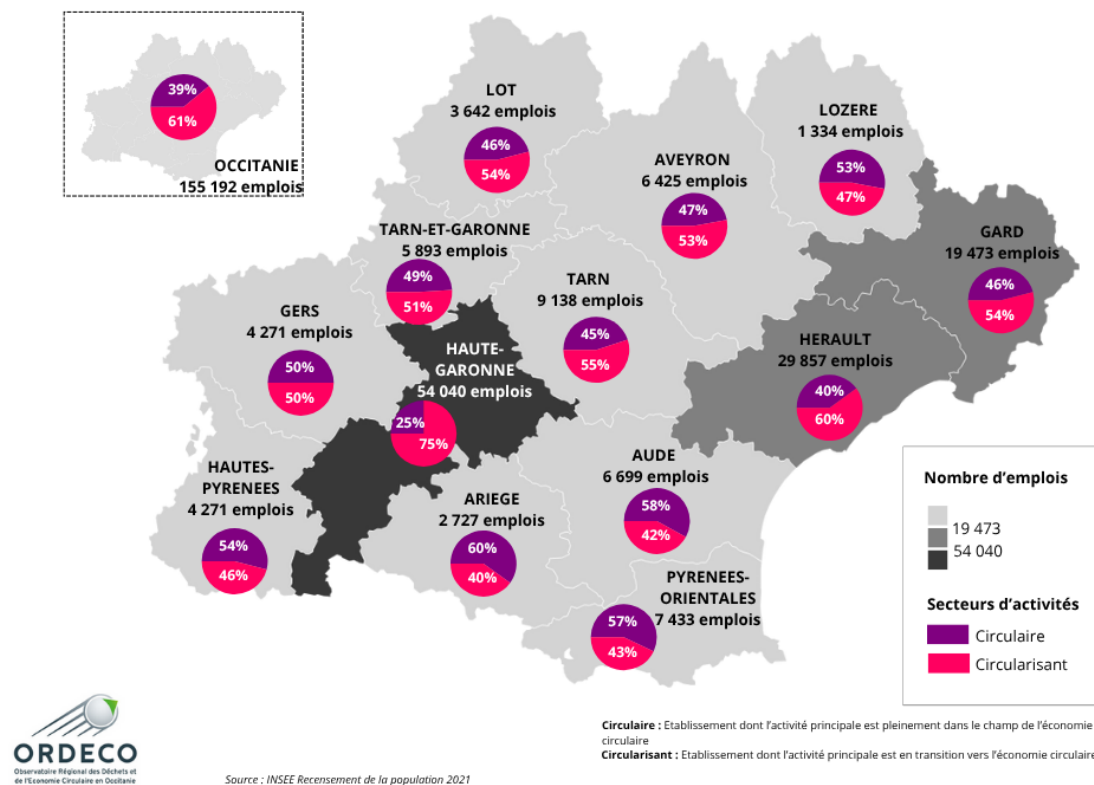
On constate une progression des effectifs du champ d'étude, entre 2007 et 2012, de l'ordre de +8,3%, contre +2,6% entre 2012 et 2017. Entre 2017 et 2021, on remarque une évolution des effectifs de +12%. En 10 ans, l'économie circulaire a créé 14 000 emplois régionaux, soit une augmentation de +11,1%, et en 14 ans, elle en a créé 29 000, soit une augmentation de +23%.

En 2021, 39,4% des effectifs du champ d'étude (61 000 personnes) travaillent dans des activités « circulaire » (contre 42,2% à l'échelle nationale). Ce taux est stable depuis 14 ans.

Effectifs, dans le champ d'étude, par département

Trois départements (Haute-Garonne, Hérault et Gard) représentent 66,6% des effectifs (103 370 personnes) du champ d'étude, en augmentation par rapport à 2017. À noter que la Haute-Garonne et l'Hérault, qui ont les deux plus forts taux d'effectifs, ont aussi les deux plus faibles taux « circulaires » (respectivement 25% et 40%). Ces évolutions restent stables par rapport à 2017.

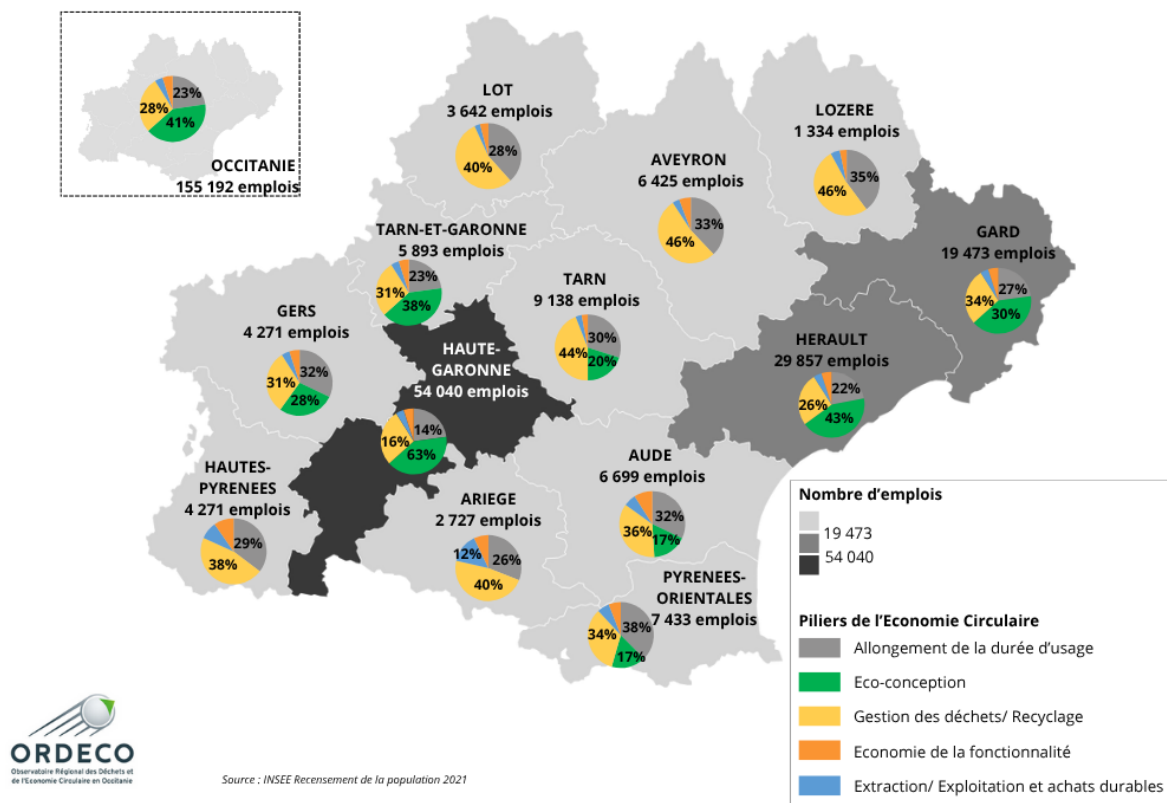
Répartition des effectifs, du champ de l'étude, par secteur d'activité circulaire/circularisant



Par la suite, entre 2017 et 2021, on constate une nette hausse de la gestion des déchets / recyclage (+9,4%) alors que ces effectifs étaient en baisse les années précédentes.

Le pilier de l'éco-conception représente 41% des effectifs du champ d'étude (62 900 personnes, contre seulement 14% au niveau national) et 70% des effectifs « circularisants ». Les piliers de l'éco-conception, de l'allongement de la durée d'usage et de la gestion des déchets / recyclage regroupent, à eux trois, 91,4% des effectifs du champ d'étude (141 800 personnes), contre 90% de l'économie circulaire, au niveau national. Entre 2017 et 2021, on remarque que ces taux restent stables même si les effectifs augmentent.

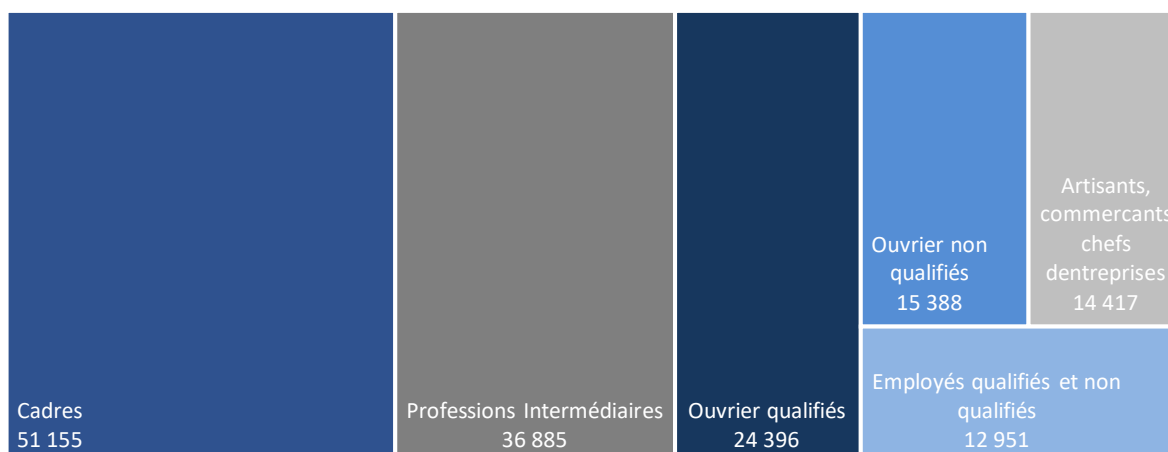
Répartition des effectifs, du champ de l'étude, par pilier de l'économie circulaire



Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles (CSP), dans le champ de l'étude

En 2021, 77,4% des effectifs du champ d'étude (120 000 personnes) sont des employés en CDI. Ce taux monte à 88,9% en ne comptant que les effectifs de la catégorie « employés » (hors artisans et chefs d'entreprises) et ces taux n'ont pas évolué depuis 2007. Le taux d'employés en CDI est de 74% des salariés en France, pour l'ensemble de l'économie.

Répartition des effectifs, du champ d'étude, par CSP



Source : Insee, Recensement de la population 2021

Les CSP rassemblant plus des 2/3 des effectifs du champ d'étude (112 436 personnes) :

CSP	Effectifs du champ d'étude	Part de la CSP par rapport aux effectifs globaux du champ d'étude
Cadres	51 155	32,9 %
Professions intermédiaires	36 885	23,8 %
Ouvriers qualifiés	24 396	15,7 %

Source : Insee, Recensement de la population 2021

Dans le champ de l'étude, entre 2017 et 2021, la proportion de cadres a progressé de +19%. Quant à la proportion des ouvriers, elle a seulement augmenté de 6%. Les autres catégories ont peu évolué, comme entre 2007 et 2017.

Evolution des effectifs, par CSP, dans le champ de l'étude

	2017	2021	Evolution	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	13 229	14 417	9%	
Cadres	42 990	51 155	19%	
Professions intermédiaires	33 718	36 885	9%	
Employés qualifiés et non qualifiés	12 468	12 951	4%	
Ouvriers qualifiés	23 470	24 396	4%	
Ouvriers non qualifiés	14 292	15 388	8%	

Source : Insee, Recensement de la population 2021

Répartition des effectifs par classes d'âge, dans le champ de l'étude

En 2021, 75,8% des effectifs du champ de l'étude ont entre 25 et 54 ans : 37,3% pour les 25-39 ans et 38,5% pour les 40-54 ans. Ces taux évoluent peu depuis 2017. En 2021, les effectifs du champ d'étude

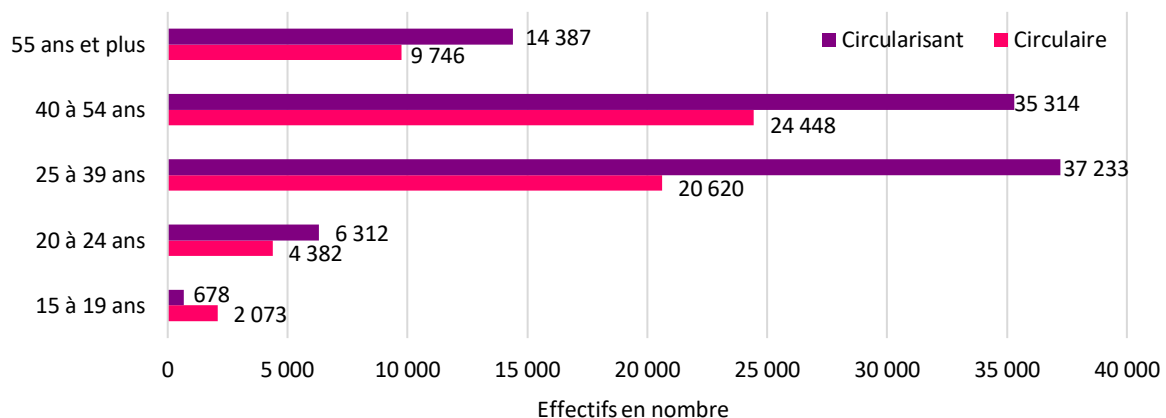
sont plus âgés qu'en 2007 : - 5,2% pour les 15-39 ans et +6,2% pour les 55-64 ans (en proportion du total des effectifs), en 14 ans.

Evolution des effectifs, par tranche d'âge, du champ de l'étude

	2017	2021	Evolution	
15-19 ans	2 070	2 751	33%	
20-24 ans	8 164	10 694	31%	
25-39 ans	54 416	57 852	6%	
40-54 ans	55 780	59 762	7%	
55-64 ans	19 737	24 133	22%	
Total	140 167	155 192	11%	

Source : Insee, Recensement de la population 2017-2021

Effectifs de l'économie circulaire, du champ de l'étude, par tranche d'âge



Source : Insee, Recensement de la population 2021

Répartition des effectifs, par sexe, dans le champ de l'étude

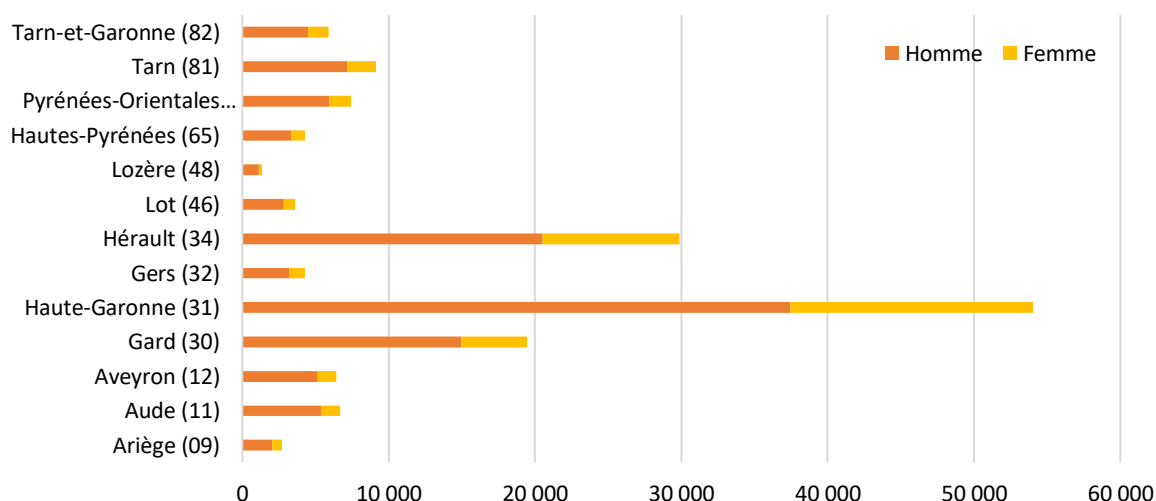
En 2021, sur l'ensemble de la région, 26,8% des effectifs (41 000 personnes) sont des femmes. Ce taux a progressé d'environ 1% tous les 5 ans. Il est un peu supérieur pour les activités « circularisantes » (17,8%). Les départements employant le plus de femmes dans les activités de l'économie circulaire sont la Haute-Garonne et l'Hérault avec, respectivement, 30% et 31% des effectifs (ces taux restent stables par rapport à 2017). À l'échelle nationale, en 2018, pour l'ensemble de l'économie, la part des femmes dans l'emploi s'élève à 68,2%, en nette augmentation.

Evolution des effectifs, du champ de l'étude, par département et par sexe

	Evolution 2017-2021			
	Homme		Femme	
Ariège (09)	29%		29%	
Aude (11)	18%		6%	
Aveyron (12)	3%		4%	
Gard (30)	18%		19%	
Haute-Garonne (31)	3%		13%	
Gers (32)	25%		37%	
Hérault (34)	3%		14%	
Lot (46)	11%		8%	
Lozère (48)	13%		3%	
Hautes-Pyrénées (65)	10%		-2%	
Pyrénées-Orientales (66)	12%		11%	
Tarn (81)	27%		35%	
Tarn-et-Garonne (82)	44%		38%	
Occitanie	10%		13%	

Source : Insee, Recensement de la population 2017-2021

Répartition des effectifs, du champ de l'étude, par département et par sexe



Source : Insee, Recensement de la population 2021

c. Nombre d'établissements de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en Occitanie

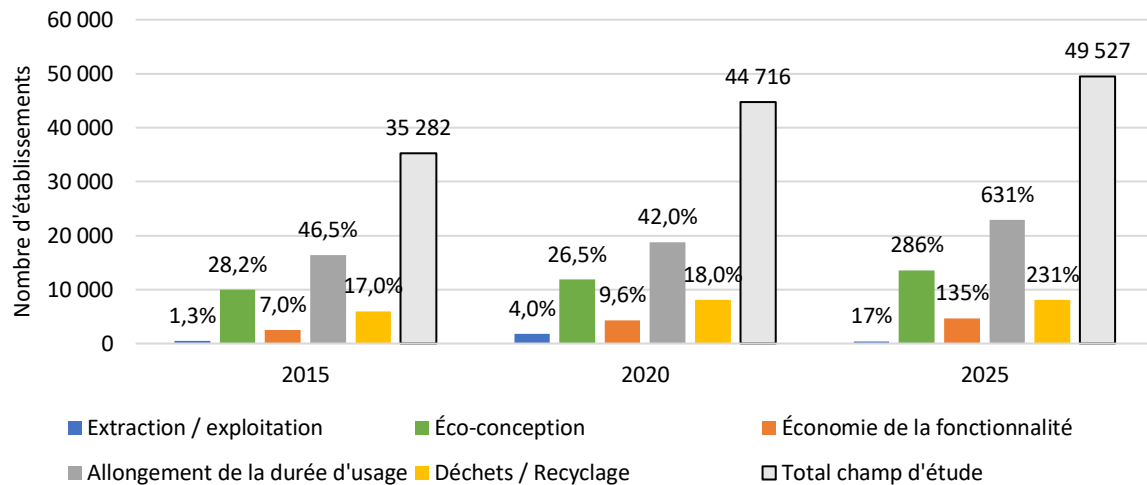
Dans cette section, les données régionales de l'économie circulaire ont été directement fournies par le Service Études et Diffusion de l'INSEE Occitanie. Elles proviennent du dispositif Connaissance localisée de l'appareil productif (CLAP) de l'INSEE (datant de 2015) et de la base de données Sirene (2020 et 2025), exploitée en interne à l'ORDECO, à jour à la date de publication de cette étude. Les données nationales de l'économie circulaire proviennent de la base de données Esane 2017 et 2022 de l'INSEE et leur traitement a été réalisé en interne.

Évolution du nombre d'établissements, dans le champ de l'étude

Durant la période 2015-2020, la part des établissements ayant une activité relative à l'économie circulaire a augmenté de +26,7%, passant de 35 000 à 45 000 établissements, soit 3,8% des 1 188 000 établissements de la région. En 2020, 8,7% des 572 000 établissements français ayant une activité dans le champ d'étude sont basés en Occitanie, sachant que le nombre d'établissements régionaux, tous

secteurs confondus, représente environ 8,8% des établissements français (en légère baisse par rapport à 2015). La part des établissements de l'économie circulaire occitane par rapport à l'économie circulaire française est donc moins importante que la part de l'ensemble de l'économie de la région par rapport à l'ensemble de l'économie nationale.

Evolution du nombre d'établissements, du champ d'étude, par pilier de l'économie circulaire

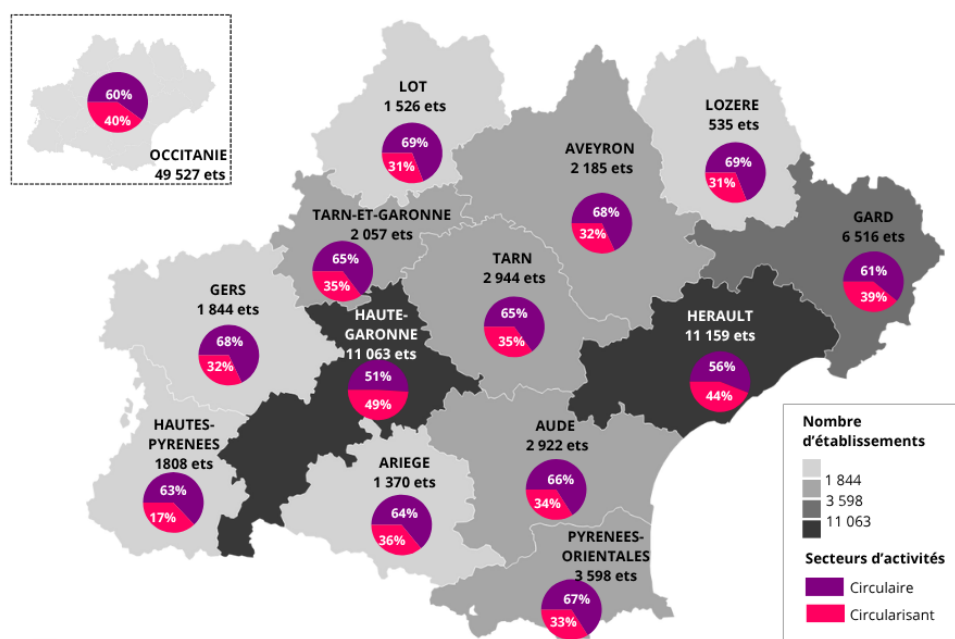


Source : Insee, CLAP 2015, Sirene 2020-2025

Nombre d'établissements, du champ de l'étude, par département

En 2015, 21 000 établissements étaient « circulaires », soit 59,4% du total, contre 28 000 en 2020 (+31,6%) et 29 700 en 2025.

Répartition du nombre d'établissements, du champ de l'étude, par secteur d'activité circulaire/circularisant

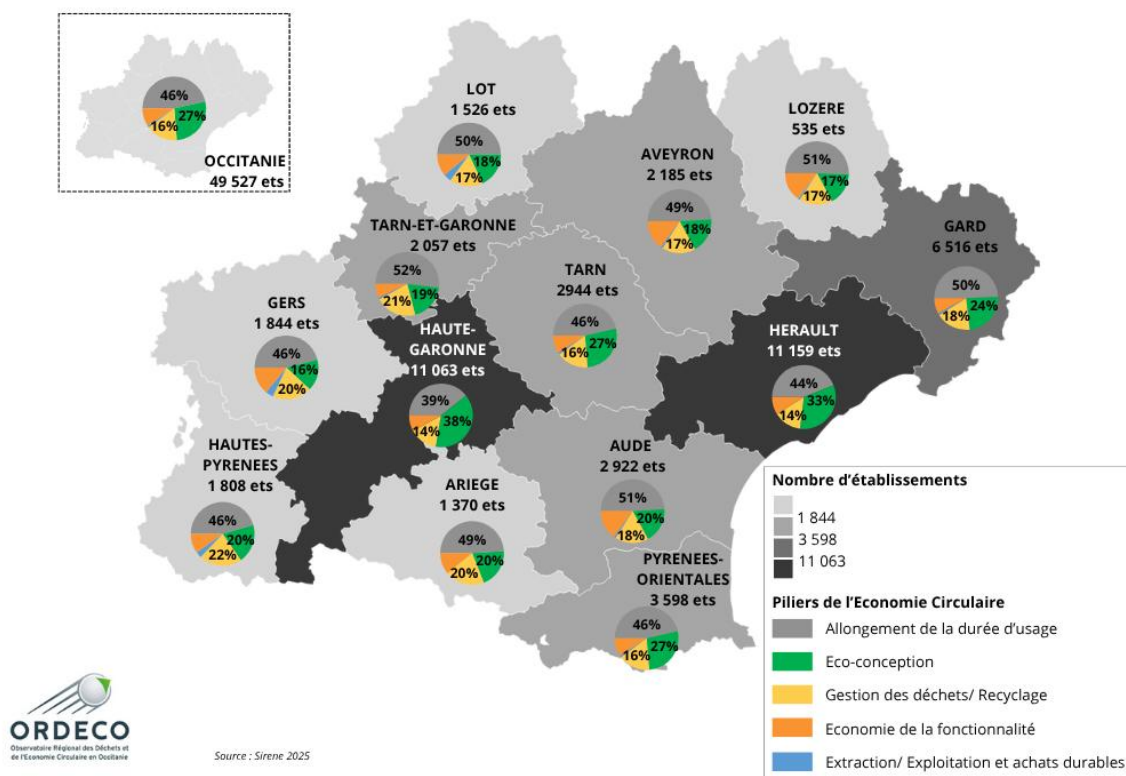


En 2025, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard rassemblent 58% de l'ensemble des établissements du champ de l'étude (respectivement 22,3%, 22,5% et 13,2%). À noter que la Haute-Garonne et l'Hérault, qui ont les deux plus forts taux d'établissements, ont aussi les deux plus faibles taux « circulaires » (respectivement 51% et 56%). Ces taux évoluent peu depuis 2015.

Répartition des établissements, du champ de l'étude, par pilier de l'EC

En 2015, le pilier allongement de la durée d'usage représente 47,1% de l'ensemble du champ d'étude (16 000 ets), contre 46,3% aujourd'hui (22 900 ets) et 43,3% au niveau national.

Répartition du nombre d'établissements, du champ de l'étude, par pilier de l'économie circulaire



Typologie et ancienneté des établissements, dans le champ de l'étude

Catégorie juridique	Nombre d'établissements dans le champ d'étude	Part du nombre d'établissements dans le champ d'étude
Entrepreneur individuel	27 153	54,8%
Groupement de droit privé non doté de la personnalité morale	159	0,3%
Personne morale de droit étranger	3	0,006%
Personne morale de droit public soumise au droit commercial	1	0,02%
Société commerciale	20 366	41,1%
Autre personne morale immatriculée au RCS	890	1,8%
Personne morale et organisme soumis au droit administratif	342	0,7%
Organisme privé spécialisé	2	0,004%
Groupement de droit privé	601	1,2%
Total	49 527	

Répartition du nombre d'établissements du champ d'étude par catégorie juridique

Source : Insee, Sirene 2025

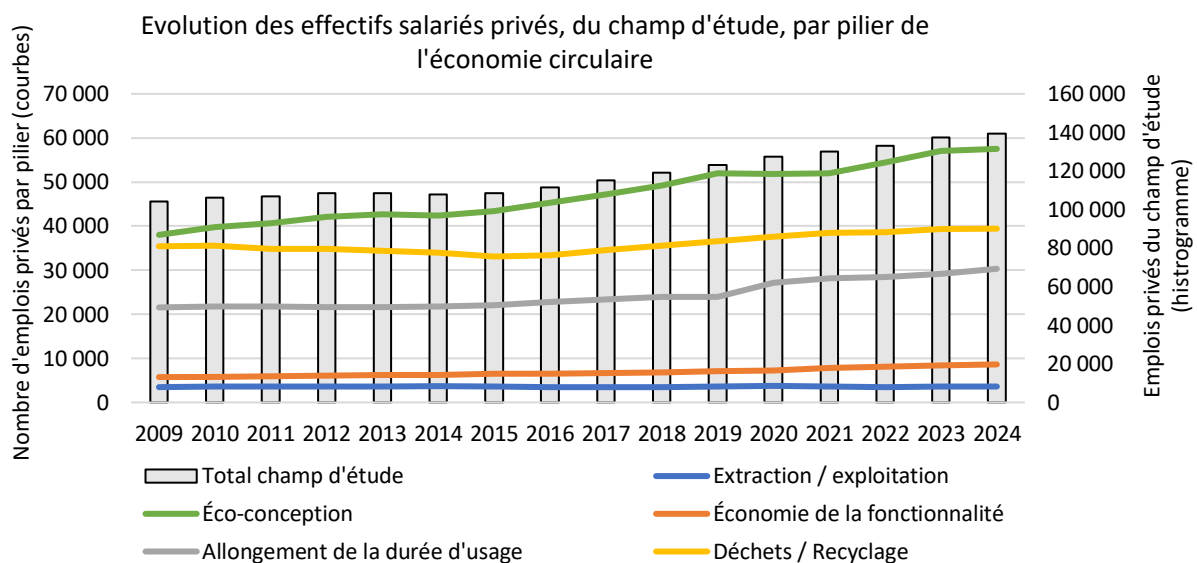
En 2015, plus de la moitié des établissements du champ d'étude avaient 12 ans d'ancienneté ou moins (29 000 établissements). 12,6% avaient été créés dans l'année (4 000 établissements).

En 2025, 51,4% des établissements du champ d'étude ont 5 ans d'ancienneté ou moins (25 484 établissements) et 6,2% ont été créés dans l'année (de janvier à juin 2025).

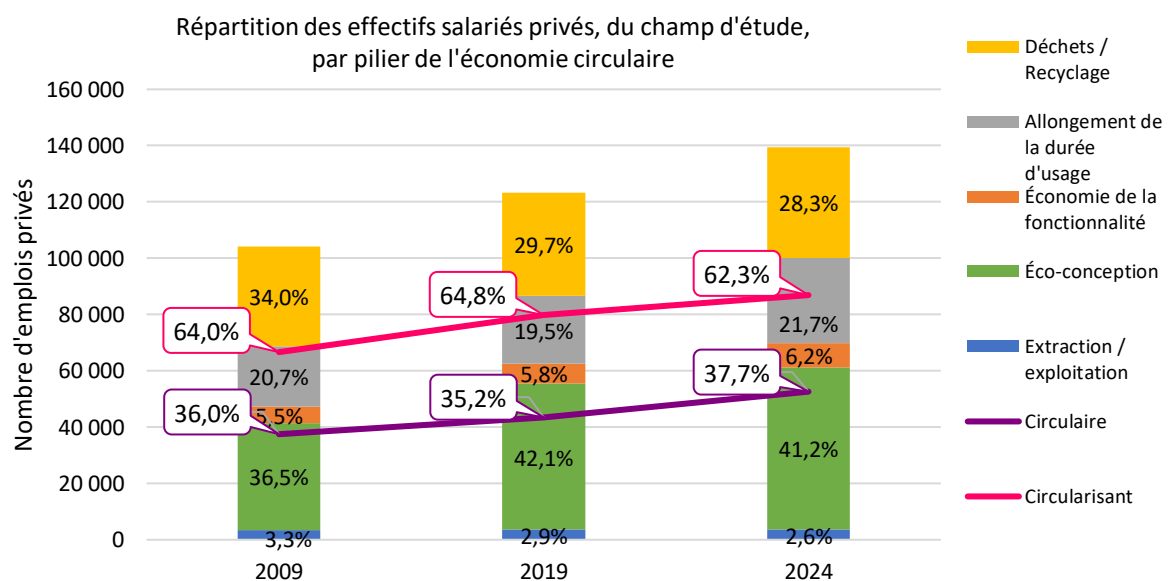
Focus sur le secteur privé : effectifs et établissements privés

Dans cette section, les données régionales de l'économie circulaire ont été traitées en interne et proviennent des bases de données de l'Urssaf entre 2009 et 2024. Elles concernent les entreprises du secteur privé.

Évolution des effectifs salariés privés, dans le champ de l'étude



Source : Acooss-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2024)

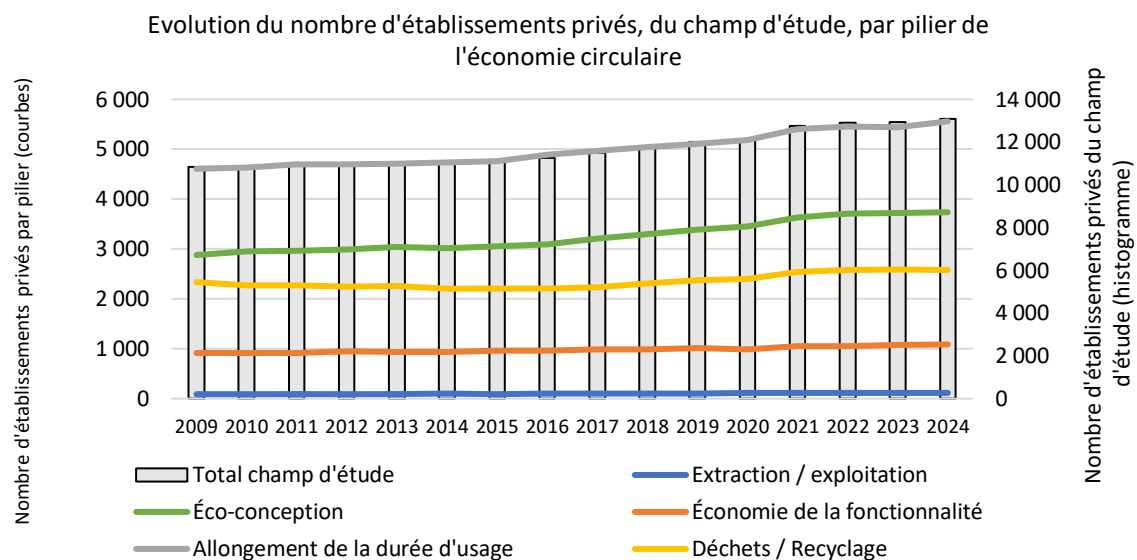


Source : Acooss-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2019)

En 2017, le secteur privé représentait 82,2% de l'effectif total du champ d'étude (115 000 personnes). En 2019, cet effectif s'élève à 123 000 personnes, soit une augmentation de +6,9%. En 2024, celui-ci augmente de 13,8%, et représente 140 000 personnes.

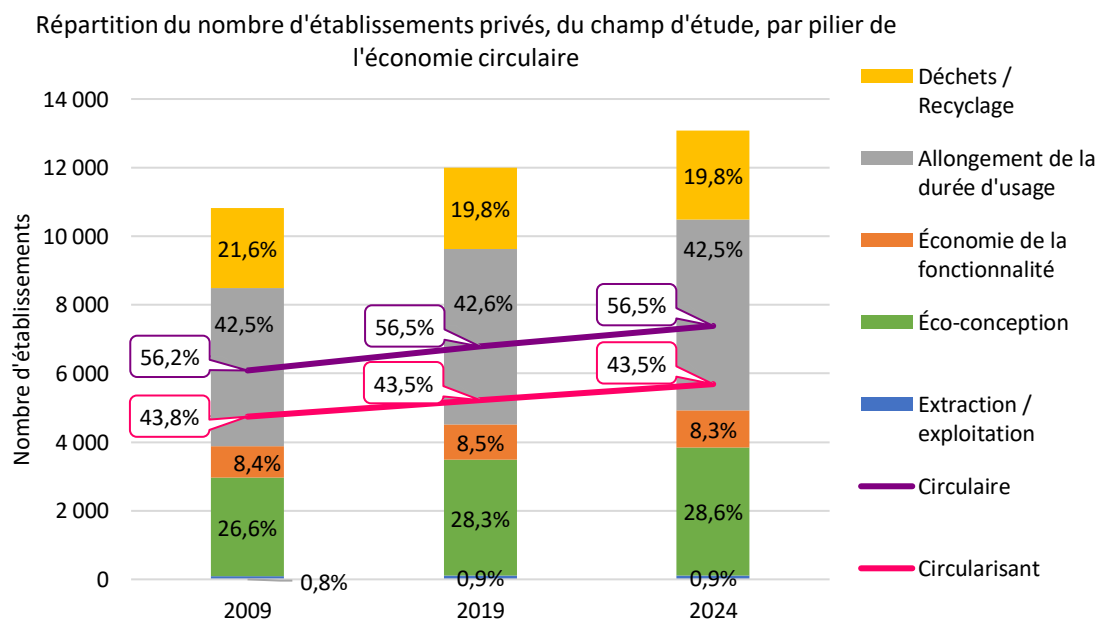
En 2009, 36% de l'effectif privé était « circulaire » (37 000 personnes), contre 35,2% en 2019 (43 000 personnes) et 37,7% en 2024 (52 000 personnes). 42,1% des salariés privés travaillent dans le pilier éco-conception en 2019, ce taux d'effectif salarié reste stable jusqu'en 2024.

Évolution du nombre d'établissements privés, dans le champ de l'étude



Source : Acoess-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2024)

En 2015, le secteur privé représentait 31,4% du nombre d'établissements du champ d'étude (11 000 établissements). En 2019, on dénombre 12 000 établissements privés, soit une augmentation de +10,8%. En 2024, 13 000 établissements sont comptés, représentant une hausse de 8,3%.



Source : Acoess-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2024)

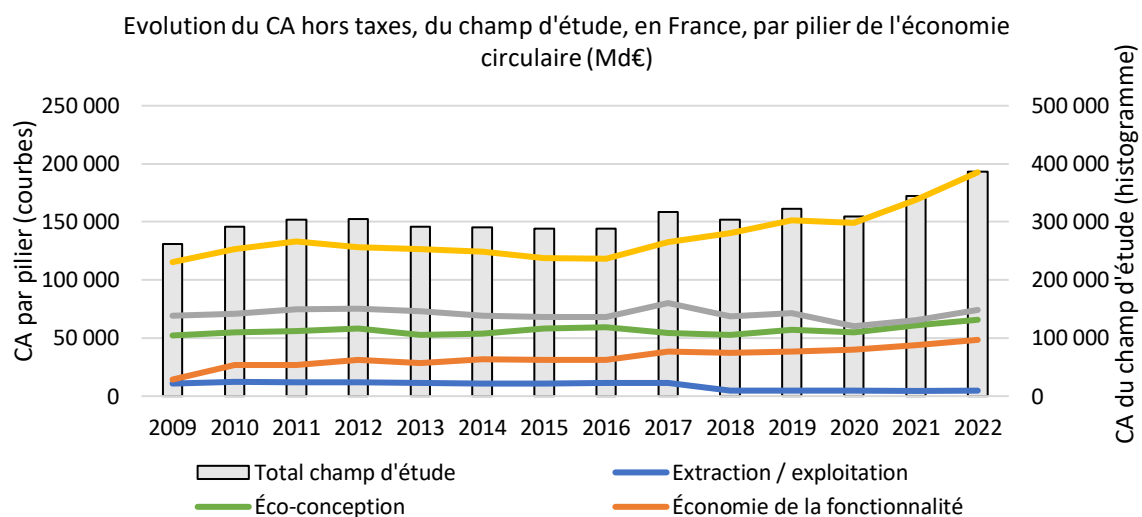
En 2009, 56,2% des établissements privés étaient « circulaires » (6 000 établissements), contre 56,5% en 2019 (7 000 établissements) et également 56,7% en 2024 (7 300 établissements). 42,6% des établissements privés exercent leur activité dans le pilier allongement de la durée d'usage, ce taux reste stable jusqu'en 2024.

d. Chiffre d'affaires et valeur ajoutée nationales de l'économie circulaire dans le champ de l'étude

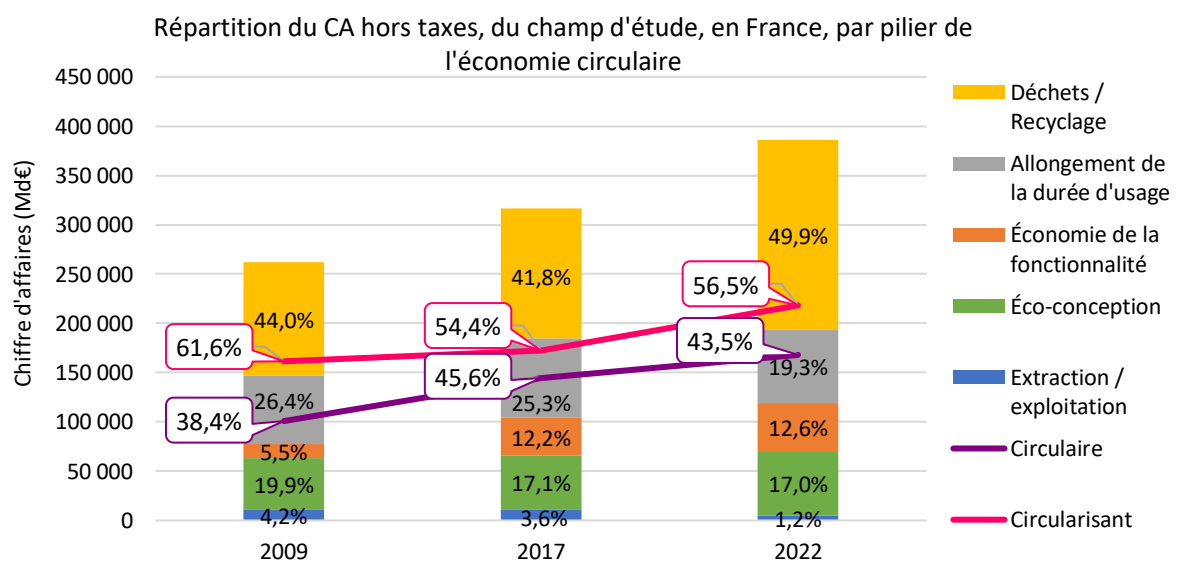
Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées. Elles proviennent de la base de données Esane de l'INSEE entre 2009 et 2022. Elles sont exprimées en millions d'euros (Md€).

Évolution du chiffre d'affaires, de l'économie circulaire dans le champ de l'étude, en France

En 2022, sur l'ensemble de la France, l'économie circulaire réalisait un chiffre d'affaires de 386 Md€, soit 1,3% de l'ensemble de l'économie française pour une progression de +21,8% depuis 2017 et de +47,2%, depuis 2009.



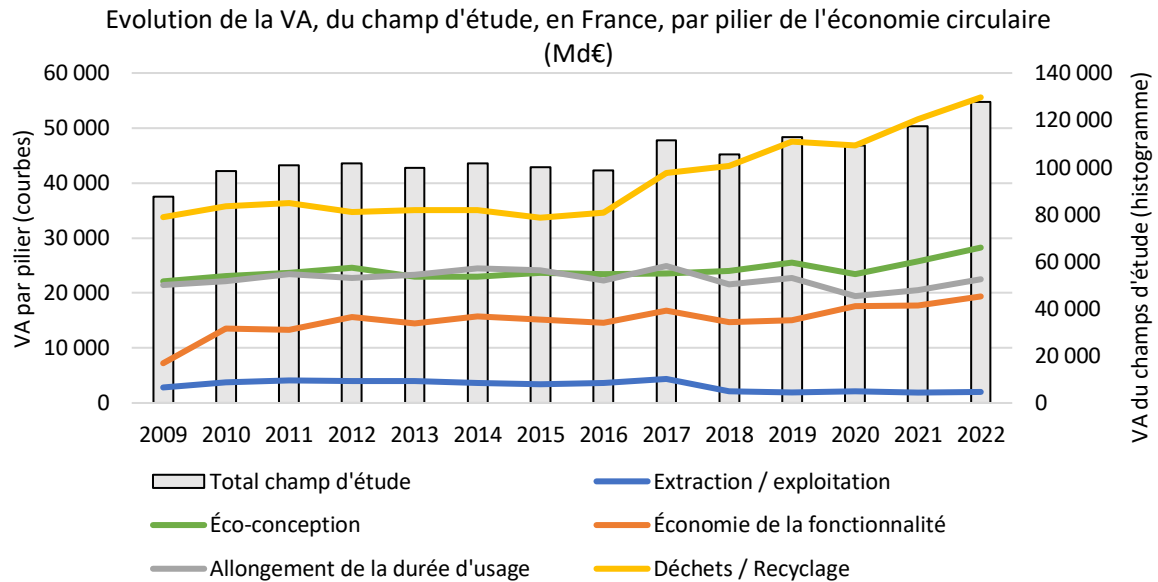
Source : Insee, Esane 2009-2022



Source : Insee, Esane 2009-2022

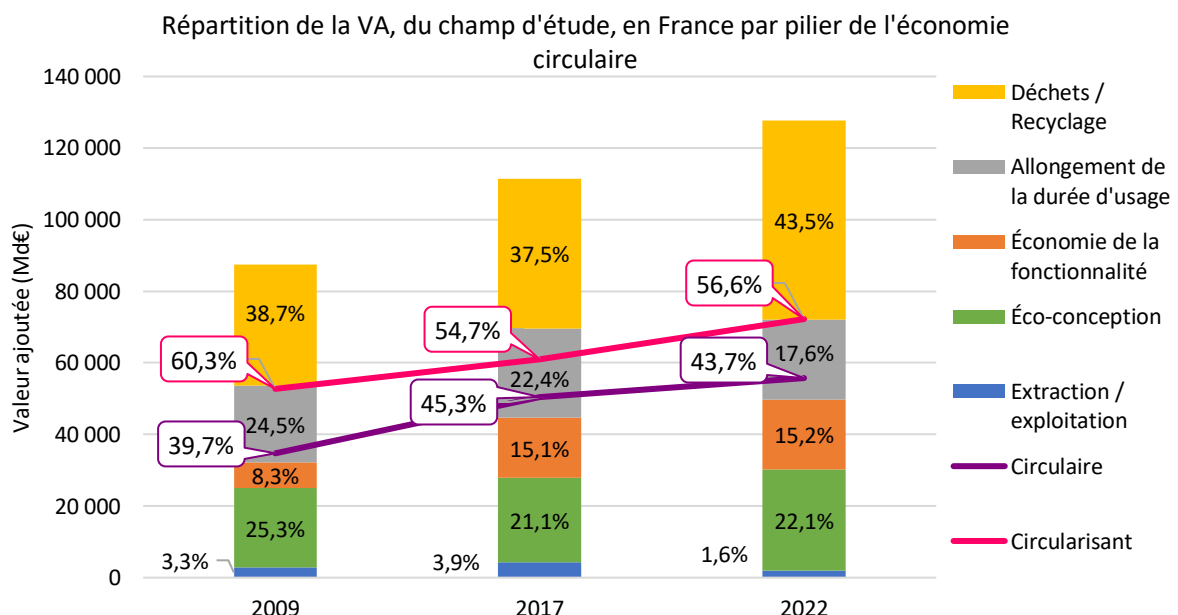
En 2022, 43,5% de ce chiffre d'affaires est réalisé par des entreprises « circulaires » (168 Md€). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente 49,9% du total (193 Md€). Le pilier économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2017 (+ 238 %) pour atteindre 48 Md€.

Évolution de la valeur ajoutée de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France



Source : Insee, Esane 2009-2022

En 2022, sur l'ensemble de la France, l'économie circulaire avait une valeur ajoutée de 128 Md€, soit 1,6% de l'ensemble de l'économie française pour une progression de +46%, depuis 2009 et de +14,6% depuis 2017.

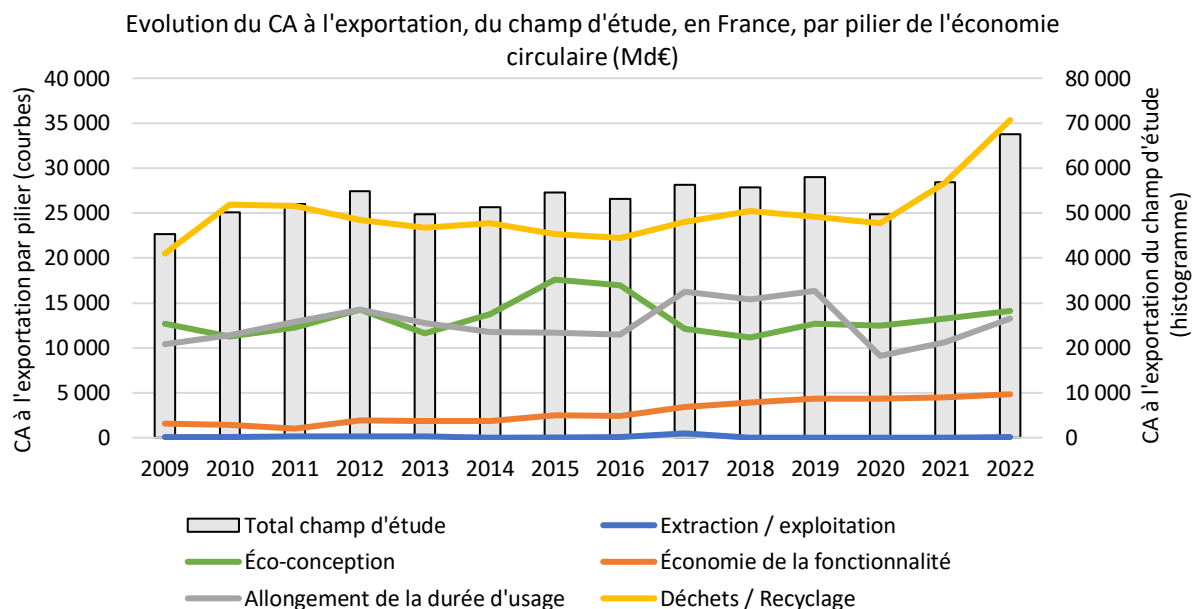


Source : Insee, Esane 2009-2022

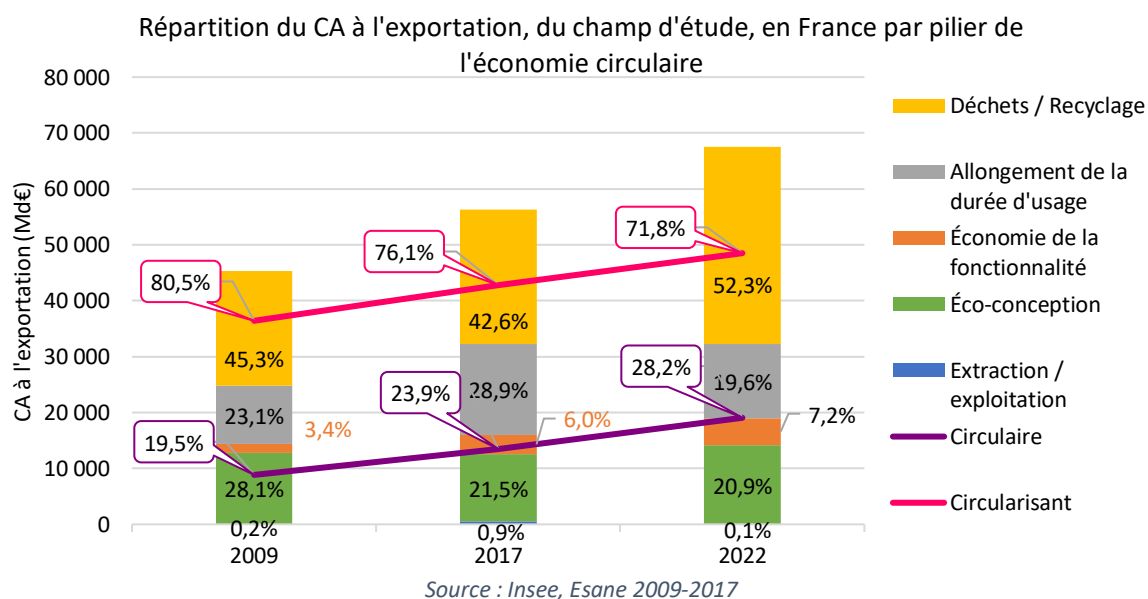
En 2022, 43,7% de cette valeur ajoutée est réalisée par des entreprises « circulaires » (55,7 Md€, en légère baisse par rapport à 2017). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente, à lui seul, 43,5% du total (55,5 Md€, en hausse par rapport à 2017). Le pilier économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2017 (+132%) pour atteindre 19,4 Md€, puis reste stable.

e. Exportations nationales de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France

Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées. Elles proviennent de la base de données Esane de l'INSEE entre 2009 et 2022. Elles sont exprimées en millions d'euros.



En 2022, sur l'ensemble de la France, l'économie circulaire a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 67,5 Md€, soit 1,2% de l'ensemble de l'économie française pour une progression de +49,3%, depuis 2009 et de +19,9% depuis 2017.

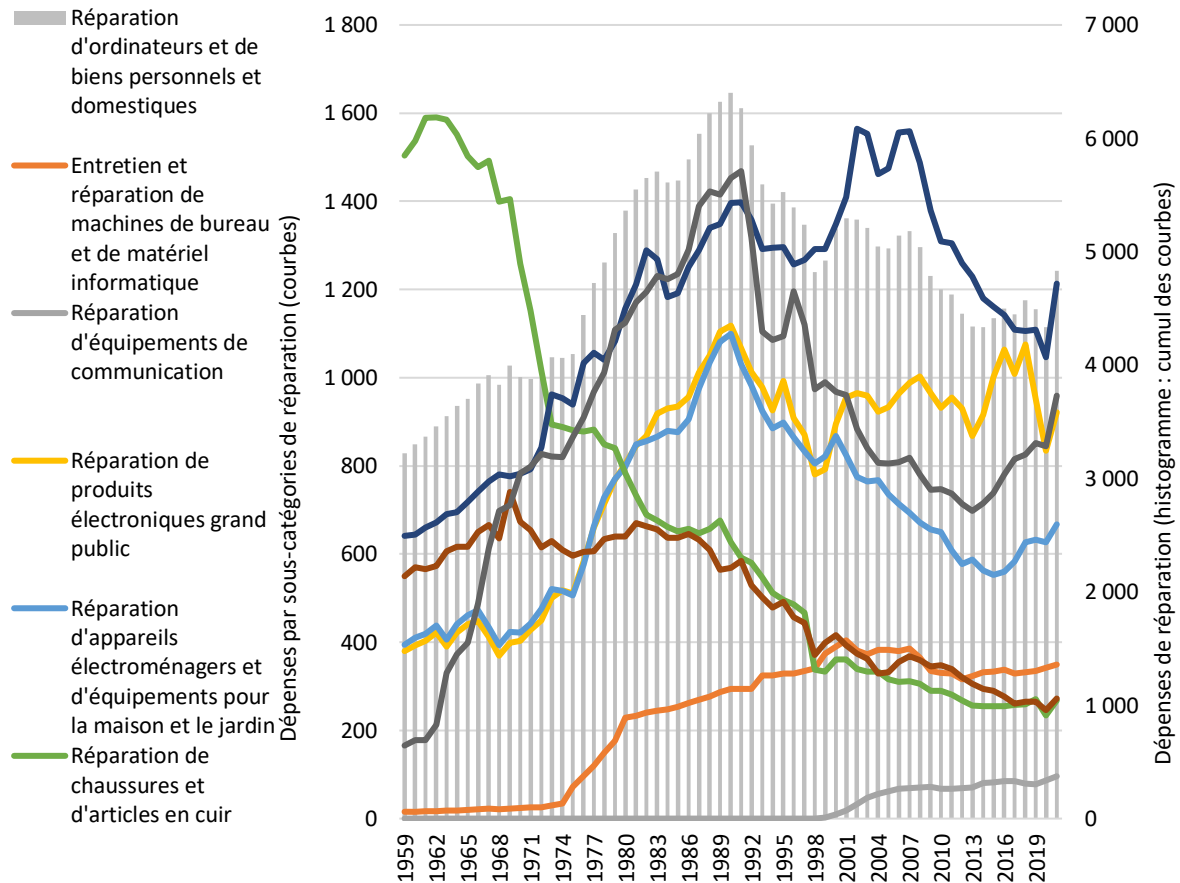


En 2022, 28,2% de ce chiffre d'affaires à l'exportation est réalisée par des entreprises « circulaires » (19 Md€). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente 52,3% du total (35,3 Md€). Le pilier

économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2022 (+212%) pour atteindre 4,8 Md€. Le pilier éco-conception est le seul à connaître une baisse de -5%.

f. Consommation des ménages – Focus réparation

Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées pour la réparation. Elles proviennent des Comptes nationaux établis par l'INSEE et sont exprimées en millions d'euros 2014.



Évolution de la dépense de consommation des ménages dans la réparation en France (Md€)
Source : Insee, Enquête de consommation des ménages 1959-2021

On remarque que si les dépenses pour la réparation ont globalement chuté, depuis 1990, elles se stabilisent, voire même augmentent, à partir de 2010 - 2015. On notera également que les dépenses de réparation des équipements électroniques (télévisions), informatiques (ordinateurs) et de communication (téléphones) sont, globalement, en progression.

Le domaine ayant le plus souffert est la réparation de chaussures et d'articles en cuir (maroquinerie), avec une baisse des dépenses de - 84 % entre le maximum (1962) et le minimum (2014 - 2015).

IV. L'économie circulaire en Occitanie - analyse des performances

1. Analyse globale

Les indicateurs semblent montrer que l'économie circulaire occitane emploie plus de personnes que dans le reste de la France : elle regroupe proportionnellement plus d'effectifs par rapport à l'économie circulaire en France (11,6%) que l'ensemble de l'Occitanie par rapport à l'ensemble de la France (7,1%).

Elle dispose également d'une forte croissance en nombre d'emploi, depuis 14 ans (+23%), mais cette dernière a un peu ralenti sur les 4 dernières années à +11%.

La qualité de l'emploi semble elle aussi meilleure dans l'économie circulaire occitane que dans le reste de l'économie :

Qualité	Comparaison champ d'étude / ensemble de l'économie nationale 2017	Comparaison champ d'étude / ensemble de l'économie nationale 2021
Temps complets	+ 10 %	+ 9,3 %
CDI	+ 5 %	-
Cadres	+ 12 %	+ 11,3 %
Ouvriers qualifiés	+ 3 %	- 3,4 %

Comparaison de la qualité de l'emploi entre le champ d'étude et l'ensemble de l'économie française (2017)

Source : Insee, Recensement de la population 2017-2021

Les chiffres de temps complet et de CDI, pour le champ d'étude, sont constants sur les 10 dernières années, ce qui démontre la force de l'économie circulaire sur ce point. L'augmentation de la proportion des cadres, en parallèle de la diminution de celle des ouvriers, suit la tendance nationale sur l'ensemble de l'économie.

Cependant, deux points sont à souligner sur la sociologie de l'emploi du champ d'étude : il s'agit d'une population assez âgée et très masculine : seulement 26,8% de femmes, contre 68,1% pour l'ensemble de l'économie française. Si la part des femmes augmente (lentement), les effectifs ont tendance à vieillir.

Sans grande surprise, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard rassemblent plus de la moitié des établissements et plus des 2/3 des effectifs du champ d'étude. Ces trois départements regroupent donc une part plus importante des effectifs du champ de l'étude que des effectifs de l'ensemble de l'économie régionale (6 salariés sur 10). Il existe donc un fort potentiel de croissance pour les autres départements dans le domaine de l'économie circulaire.

Ces proportions montrent également que, en moyenne, les établissements de l'économie circulaire de ces trois départements ont plus d'effectifs que ceux des autres départements occitans. De la même manière, les chiffres de l'économie circulaire en Occitanie, avec 7,3% des effectifs et 3,8% des établissements occitans d'un côté, et l'économie circulaire en France, avec 4,5% des effectifs et 3,4% des établissements de l'autre, montrent que l'économie circulaire occitane concentre plus d'effectifs dans ses établissements que l'ensemble de l'économie occitane et l'ensemble de l'économie circulaire française. Ces chiffres doivent bien entendu être interprétés prudemment du fait qu'ils proviennent de différentes sources statistiques.

En 2017, alors que les effectifs du champ de l'étude en France représentent environ 5 % des effectifs totaux de l'ensemble de l'économie, la part du chiffre d'affaires de l'économie circulaire s'élève à 8,1 %, celle de la valeur ajoutée à 9,7 % et celle du chiffre d'affaires à l'exportation à 7,8 %. **On peut**

en déduire que, par emploi dans l'économie, les résultats de l'économie circulaire sont bien meilleurs que ceux du modèle linéaire (jusqu'à 2 fois pour la valeur ajoutée). En ne comptant que les activités « circulaires », les résultats sont encore meilleurs (sauf pour les exportations). En ajoutant à cela la sobriété en matière et énergétique inhérentes à l'économie circulaire, on est en droit de penser que l'objectif de découpler les résultats économiques de la consommation de matières premières est atteignable.

Par emploi dans l'économie, les résultats de l'économie circulaire sont bien meilleurs que ceux du modèle linéaire (jusqu'à 2 fois pour la valeur ajoutée).

Cependant, il faut remarquer que ces résultats encourageants font suite, pour une partie des indicateurs, à un creux dans la progression (entre 2012 et 2015 pour le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et les exportations) ; la progression de l'emploi est aussi ralentie entre 2012 et 2017 par rapport aux cinq années précédentes.

Ces bons résultats et ces évolutions prometteuses ne doivent pas faire oublier que l'économie circulaire, dans le champ d'étude choisi, représente encore seulement une faible part de l'ensemble de l'économie, ceci ajouté au fait que les activités « circularisantes » sont encore loin de rentrer totalement dans le cadre souhaité.

La transition vers une économie circulaire doit se faire en gardant à l'esprit que les entreprises et les clients doivent y voir un gain économique. Ces gains s'accompagnent généralement d'une amélioration de l'image de l'entreprise et d'une possible maîtrise des risques d'approvisionnements. Pour le moment, cette transition est freinée par une partie de la réglementation, par la qualité et l'image des produits recyclés, par le manque d'opportunités de gains ou par la difficulté de mettre en place le nécessaire changement de culture. **Ce changement de culture doit intervenir aussi bien au sein de l'entreprise que chez les consommateurs, dans la réglementation, ... Il en résulte que la mise en place de formations spécialisées ainsi que l'information du public doivent être encouragées.**

Afin d'accélérer cette transition, l'accent peut être mis sur la coopération qui doit exister entre les différents acteurs. Cette dernière n'est pas intuitive pour tous et un accompagnement des pouvoirs publics est souvent attendu.

De plus, l'obligation pour les entreprises d'internaliser les externalités négatives (environnementales par exemple) permettrait de favoriser celles qui cherchent à les diminuer.

2. Analyse par pilier

Les activités « circulaires » emploient moins en Occitanie que sur l'ensemble de la France et ont, globalement, moins d'effectifs que les établissements « circularisants ». Il est intéressant de noter que la Haute-Garonne et l'Hérault, qui sont les deux départements ayant le plus d'effectifs et d'établissements dans le champ d'étude, sont aussi ceux qui ont le moins d'effectifs et d'établissements « circulaires » (en proportion).

Entre 2015 et 2020, la proportion d'établissements « circulaires » en Occitanie a augmenté de +2%. Si certains piliers sont sur-représentés au niveau des entreprises, l'écart à tendance à se rétrécir.

Le pilier éco-conception regroupe le plus d'effectifs du champ d'étude, alors que c'est l'allongement de la durée d'usage qui rassemble le plus d'établissements. Cela est compréhensible car un bureau d'étude aura probablement plus d'effectifs qu'un artisan de la réparation, par exemple.

Les indicateurs et les entretiens menés en 2020, montrent que l'économie de la fonctionnalité et l'écologie industrielle et territoriale sont les piliers les moins développés du champ d'étude et en France (sans compter le pilier extraction / exploitation et achats durables que l'on n'étudie que partiellement ici). Cependant, l'économie de la fonctionnalité, au niveau français, connaît la plus forte progression en termes de chiffre d'affaires, valeur ajoutée et exportations ainsi qu'une forte progression, en accélération, pour l'emploi. Les entretiens (menés en 2020) ont montré que ces 2 piliers, qui impliquent le plus de changement de mentalité et d'organisation des échanges économiques, sont les plus difficiles à mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'allongement de la durée d'usage et, plus particulièrement, la réparation, on remarque, au niveau français, que sa place a reculé dans l'économie, dès les années 1990. Ceci est à mettre en relation avec la culture de production et de consommation de notre société. Cependant, l'inflexion de la courbe à partir de 2010-2015 laisse entendre que cet état de fait est en train d'évoluer. On remarque, également, que les produits ayant peu de coûts à l'achat, particulièrement le textile et la maroquinerie, sont ceux qui souffrent le plus de ce désamour de la réparation. Au niveau de l'emploi, dans ce domaine, l'Occitanie a connu une progression entre, 2007 et 2017, mais une régression sur les cinq dernières années de cette période. A contrario, en 2021, l'évolution des effectifs est de nouveau à la hausse.

La gestion des déchets / recyclage suit une évolution allant vers la valorisation de plus en plus de types de déchets et l'incorporation de plus de MPiR. Cependant, pour les professionnels du traitement de déchets, le marché aval auquel ils fournissent les MPiR n'en absorbe pas suffisamment, notamment depuis la fermeture des frontières asiatiques. Cela remet en question les bons résultats en termes de chiffre d'affaires à l'exportation de ce secteur. Les professionnels du secteur saluent l'obligation de recycler toujours plus de déchets mais souhaitent également que la réglementation les aide à générer des débouchés pour les MPiR en imposant des taux d'incorporation dans les produits neufs.

V. Limites de l'étude et conclusion

1. Champ de l'étude

Comme précisé dans la partie [délimitation du champ de l'étude](#), l'étude se borne au domaine d'expertise de l'ORDECO. Cela signifie que tout un pan de l'économie circulaire n'est pas abordé : la consommation responsable, de même que les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs.

Les résultats seront donc minimisés par rapport aux résultats globaux de l'économie circulaire.

2. Nomenclatures

Les nomenclatures utilisées ne sont pas adaptées à la recherche sur le sujet de l'économie circulaire : elles n'ont pas été construites dans ce but. Elles représentent, cependant, le seul moyen permettant d'accéder aux données économiques agrégées des entreprises, de l'emploi, ... C'est ce qui a poussé à établir deux types de listes : « circulaires » et « circularisantes ».

Si pour les listes « circulaires » le choix a été assez aisé, les listes « circularisantes » ont donné lieu à des débats et restent un parti pris. Il est, en particulier, impossible de définir un degré de « circularité » au sein des codes NAF retenus. Certains choix ont dû être posés arbitrairement, en fonction de la connaissance, en amont, de l'économie régionale et de ses acteurs.

De plus, la classification des codes NAF selon les piliers de l'économie circulaire comme présentée, qui permet d'agréger les données selon ces piliers, est simplificatrice. En effet, l'économie circulaire est moins manichéenne que cela et une activité, un métier ou un produit, peut appartenir à plusieurs de ses domaines en même temps. Un choix a été fait, afin de réaliser les agrégats, de regrouper les codes selon les piliers principaux auxquels ils appartiennent mais la réalité est, évidemment, plus complexe.

Enfin, l'Ecologie Industrielle et Territoriale ne peut pas être intégrée dans l'étude grâce à ces nomenclatures, puisqu'elle relève d'une coopération entre acteurs et non d'une activité donnée.

3. Indicateurs économiques

Les indicateurs économiques retenus l'ont été en fonction des données disponibles et fournies par les statisticiens. Ils sont exploités en tenant compte de certaines réserves, comme le secret statistique, la fiabilité des données ou la multiplicité des sources.

Les données de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et d'exportations n'étaient pas accessibles au niveau régional. Ces données existent dans la base de données Diane mais le coût engendré par leur traitement était trop important. Ces indicateurs étant disponibles seulement au niveau national, il a été choisi de les intégrer en faisant l'hypothèse que les grandes évolutions sont représentatives de ce qu'il se passe aussi au niveau régional.

VI. Bibliographie

- ¹ [David W. Pearce et R. Kerry Turner. 1989. *Economics of natural resources and the environment*. The Johns Hopkins University Press.](#)
- ² www.ellenmacarthurfoundation.org
- ³ www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire
- ⁴ www.cycl-op.org
- ⁵ www.ordeco.org
- ⁶ Recyclage Récupération. 2020. *Chapelle-Darblay, peut-on encore croire à un avenir ?* N°19
- ⁷ www.insee.fr
- ⁸ [Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte \(Onemev\). 2019. *Rapport d'activité 2018*. Et les rapports d'activité précédents.](#)
- ⁹ [Angèle Dohou et Nicolas Berland. 2007. *Mesure de la performance globale des entreprises*. Institut d'Administration des Entreprises.](#)
- ¹⁰ [Commissariat Général au Développement Durable \(CGDD\). 2018. *Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2016 : premiers résultats*. Et les années précédentes.](#)
- ¹¹ [Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer \(MEEM\). 2017. *10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire*.](#)
- ¹² FEDération des Entreprises du REcyclage (FEDEREC), région Occitanie – Sud-Ouest. 2017. *Les chiffres du recyclage*. Présentation PowerPoint. Et [FEDEREC, Recyclage. 2018. *Le marché du recyclage*.](#)
- ¹³ [Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement \(DREAL\) Occitanie. 2017. *Les métiers et formations liées à l'économie verte en Occitanie*.](#)
- ¹⁴ [Dominique Bonet, Isabelle Petit, Agnes Lancini. 2014. *L'économie circulaire : quelles mesures de la performance économique, environnementale et sociale ?* Revue française de gestion industrielle, Association française de gestion industrielle.](#)
- ¹⁵ [Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi \(ORFE\). 2007. *Méthodologie et indicateurs*.](#)
- ¹⁶ <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/circular-economy/indicators>
- ¹⁷ [Ministère de la Transition Écologique et Solidaire \(MTES\), CGDD. 2018. *Les comptes de l'économie de l'environnement en 2015*. Et les années précédentes.](#)
- ¹⁸ [Cécile Jolly, Pierre Douillard. 2016. *Approfondissement méthodologique pour l'évaluation de la circularité de l'économie*. France Stratégie, n°2016-05.](#)
- ¹⁹ [Philippe Moati. 2000. *Évaluer les performances d'un secteur d'activité*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie \(CRÉDOC\), cahier de recherche n°148.](#)
- ²⁰ [Yvan Aujollet, Pascal Douard, Pierre-Étienne Girardot, Benoît Legait. 2020. *Les filières de recyclage des déchets en France métropolitaine*. MTES, Ministère de l'Économie et des Finances \(MEF\), Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable \(CGEDD\), Conseil Général de l'Économie \(CGE\).](#)
- ²¹ [Philippe Moati. 1995. *Méthode d'étude sectorielle*. CRÉDOC, cahiers de recherche n°70, 93, 109, 118, 135.](#)
- ²² www.economiecirculaire.org
- ²³ www.coventis.org

VII. Annexes

Annexe A : Glossaire

ADEME :	Agence De la Transition Écologique.
APE :	Activité Principale exercée.
CCI :	Chambre de Commerce et d'Industrie.
CGDD :	Commissariat Général au Développement Durable.
CGE :	Conseil Général de l'Économie.
CGEDD :	Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.
Clap :	Connaissance localisée de l'appareil productif.
CNIS :	Conseil National de l'Information Statistique.
CRÉDOC :	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie.
CRESS :	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.
CSP :	Catégorie Socio-Professionnelle.
DARES :	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques.
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
EC :	Économie Circulaire.
EFC :	Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
EIT :	Écologie Industrielle et Territoriale.
ETP :	(Emploi) Équivalent Temps Plein. Correspond à 1820 heures travaillées par an (Insee).
FEDEREC :	FÉDération des Entreprises du RECyclage.
Insee :	Institut national de la statistique et des études économiques.
MEEM/MTES :	Ministère en charge de l'environnement.
MEF :	Ministère de l'Économie et des Finances.
MPiR :	Matière Première issue du Recyclage (ou matière première secondaire).
NAF :	Nomenclature d'Activités Française.
Onemev :	Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte.
ORDECO :	Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire en Occitanie.
ORFE :	Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi.
PRAEC :	Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire.
PRPGD :	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Annexe B : Méthodologie détaillée

1. Délimitation du champ de l'étude

Dans un premier temps, l'étude sera limitée au champ d'action de l'ORDECO, c'est-à-dire les aspects matières de l'économie circulaire. Le pilier de la consommation responsable ne sera pas traité dans ce document, du fait de la non spécialisation de l'association dans ce domaine. De même, les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs étant hors domaine d'expertise de l'Observatoire, ils n'ont pas été intégrés à l'étude. Il est apparu au cours de l'étude que le pilier de l'extraction / exploitation et achats durables regroupe majoritairement des activités que l'ORDECO ne traite pas (par exemple, les énergies renouvelables). C'est pourquoi il a été décidé de ne l'évoquer que dans la partie quantitative de l'étude et seulement pour les activités relevant du champ d'expertise de l'ORDECO.

Ainsi, six des sept piliers seront abordés : extraction / exploitation et achats durables (partiellement), éco-conception, écologie industrielle et territoriale (EIT), économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage. À noter que, dans la suite de ce document, les notions de gestion des déchets et de recyclage ne prendront pas le même sens et pourront être traitées séparément :

- Gestion des déchets : toute activité liée à la collecte, au tri, au traitement des déchets.
- Recyclage : activité de préparation et d'incorporation des matières premières issues de la gestion des déchets dans des processus de fabrication.

Afin d'accéder aux données économiques agrégées des acteurs de l'économie circulaire, c'est la Nomenclature d'Activité Française (NAF rév.2 du 1^{er} janvier 2008, Insee²) qui a été utilisée. Elle permet de catégoriser les entreprises et établissements selon l'activité principale exercée : celle-ci se définit, dans la plupart des cas, comme l'activité engendrant le plus de valeur ajoutée dans l'entreprise ou l'établissement. Cette nomenclature compte 732 sous-classes (ou codes). Comme chaque entreprise, ou chaque établissement, a un code NAF (ou APE : Activité Principale Exercée), il est alors possible de cibler uniquement les acteurs de l'économie circulaire en ne retenant que les codes qui y sont liés.

Il a été choisi de suivre la méthodologie et la typologie de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev³) pour sa définition des codes NAF relevant de l'économie verte. Par la suite, c'est cette méthode selon l'approche « activités » qui sera utilisée. Ce choix découle du fait que le but n'est pas seulement de caractériser l'emploi mais aussi le nombre d'entreprises, les chiffres d'affaires, ... Utiliser une seule méthode a permis de comparer les résultats mais il faut garder à l'esprit que l'approche « emploi » de la méthodologie de l'Onemev est plus précise pour un comptage des effectifs d'un pan de l'économie.

Deux catégories d'activités seront donc distinguées : les codes « circulaires » (en parallèle des codes « verts » de l'Onemev) et les codes « circularisants » (codes « verdissants ») :

- Les codes « circulaires » sont ceux dont l'intitulé correspond pleinement à une définition d'un des piliers de l'économie circulaire : par exemple, le code 33.11z de la NAF dont l'intitulé est « réparation d'ouvrages en métaux » fait directement référence au pilier de l'allongement de la durée d'usage.
- Les codes « circularisants » sont ceux qui intègrent en partie le concept d'économie circulaire : par exemple, le code 10.91z de la NAF dont l'intitulé est « fabrication d'aliments pour animaux de ferme » a été retenu car la production de ces aliments peut être réalisée par valorisation de déchets organiques et rentre donc dans le pilier de la gestion des déchets / recyclage.

Le choix des codes a été réalisé en plusieurs étapes :

- 1) Recherche des codes dont les intitulés correspondent pleinement aux différents domaines de l'économie circulaire, dans les secteurs traités par cette étude. La liste des codes « circulaires » est alors arrêtée.
- 2) Recherche des activités, métiers et professions relevant en partie de l'économie circulaire dans les listes « vertes » et « verdissantes » établies dans le rapport d'activité 2018 de l'Onemev⁶. Il est important de préciser que seulement certains codes ont été retenus, s'ils font partie de l'économie circulaire.
- 3) Recherche des codes non encore vus dans les deux premiers points et qui relèvent en partie de l'économie circulaire. La liste des codes « circularisants » a été arrêtée à la suite des points 2) et 3).

Le choix a été plus pointu pour les listes « circularisantes » que pour les listes « circulaires », dont les seuls intitulés des codes étaient suffisants. Les listes des codes retenus ainsi que des précisions sur ces choix sont disponibles en [annexe C](#).

Il apparaîtra que certains codes n'ont pas été retenus, alors même que des entreprises répondant à ces codes proposent des projets rentrant dans le cadre de l'économie circulaire ; seuls les codes les plus pertinents et dont l'appartenance à celle-ci est significative ont été retenus.

À noter, également, qu'aucun des codes choisis ne correspond au pilier de l'EIT. En effet, le concept d'EIT étant de regrouper plusieurs activités fonctionnant en symbiose, un seul code d'aucune des nomenclatures vues précédemment ne peut rendre compte de cette complexité.

Enfin, il est certain que les nomenclatures divisées dans leurs parties « circulaires » et « circularisantes » ne couvrent pas toutes exactement les mêmes piliers de l'économie circulaire. Cela est dû au fait qu'elles ne sont pas construites de la même façon. On peut aussi parler de « pilier principal » associé au code (pour faire un parallèle avec l'activité principale exercée), en sachant qu'une entreprise, un projet, ou un code peuvent être liés à d'autres piliers.

Au final, les piliers allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage sont partagés entre les activités « circulaires » et « circularisantes ».

2. Définition des indicateurs économiques à suivre

Estimer le poids économique des acteurs de l'économie circulaire revient à évaluer les performances de ce pan de l'économie. Avant toute chose, il semble important de préciser cette notion de performance : il s'agit ici d'une performance économique et financière, tout en gardant à l'esprit la composante sociale (qualité de l'emploi, salaires, ...). On estime, en effet, que l'économie circulaire est efficiente (frugale dans la consommation des ressources) et on veut donc mesurer sa rentabilité (création de valeurs) et sa capacité à atteindre ses objectifs sociaux (qualité, pérennité de l'emploi, ...)⁹.

La liste des indicateurs a été limitée par l'accessibilité des données, plus réduite au niveau régional et pour le champ d'étude choisi.

De cette manière, cinq grandes familles d'indicateurs ont été isolées :

- Emploi^{8 10 11 12 13 14 15 16 17 18} :
L'emploi est comptabilisé en nombre d'effectifs et divisé selon plusieurs critères : par département, « circulaire / circularisant », par pilier de l'économie circulaire, temps complet /

temps partiel, par condition d'emploi, par catégorie socio-professionnelle (CSP), par âge et par sexe.

- Nombre d'établissements^{11 12 19} :
Le nombre d'établissements est divisé selon plusieurs critères : par département, « circulaire / circularisant », par pilier de l'économie circulaire, par catégorie juridique et par année de début d'activité.
- Chiffre d'affaires et valeur ajoutée^{12 16 17 19} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Elles sont divisées selon plusieurs critères : « circulaire / circularisant », par pilier de l'économie circulaire.
- Exportations^{10 11 16 17 19} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Elles sont divisées selon plusieurs critères : « circulaire / circularisant », par pilier de l'économie circulaire. Cet indicateur est évalué par le chiffre d'affaire à l'exportation.
- Consommation des ménages^{11 20} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Cet indicateur s'applique seulement aux dépenses de consommation des ménages pour la réparation. Comme le pilier « consommation responsable » n'est pas traité, cet indicateur a seulement été utilisé pour étudier la « réparation » (pilier « allongement de la durée de vie »).

Il est important de noter que ces indicateurs, appliqués au champ d'étude défini précédemment, devront faire l'objet de comparaisons avec d'autres espaces économiques^{9 21} :

- Comparer l'économie circulaire occitane avec l'économie circulaire nationale afin d'appréhender le poids de la région dans ce domaine par rapport au reste du pays.
- Comparer l'économie circulaire régionale avec l'ensemble de l'économie occitane dans le but d'évaluer la circularité de l'économie au sein de la région.
- Établir l'évolution des indicateurs sur les dernières années pour avoir une vision de la tendance actuelle.

Ces différentes comparaisons vont permettre de résoudre le problème lié à la construction des indicateurs sur différentes bases de données. Ainsi, il est possible de suivre l'évolution de ceux-ci et de les positionner dans l'espace économique, laissant la possibilité d'interpréter la performance de l'économie circulaire occitane.

Annexe C : Listes des codes retenus pour l'étude

Liste des codes NAF rév.2 « circulaires »

Codes circulaires	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés
36.00Z	<i>Captage, traitement et distribution d'eau</i>	Extraction / exploitation et achats durables
43.99E	<i>Location avec opérateur de matériel de construction</i>	Économie de la fonctionnalité
77.11A	<i>Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers</i>	Économie de la fonctionnalité
77.11B	<i>Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers</i>	Économie de la fonctionnalité
77.12Z	<i>Location et location-bail de camions</i>	Économie de la fonctionnalité
77.21Z	<i>Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport</i>	Économie de la fonctionnalité
77.22Z	<i>Location de vidéocassettes et disques vidéo</i>	Économie de la fonctionnalité
77.29Z	<i>Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques</i>	Économie de la fonctionnalité
77.31Z	<i>Location et location-bail de machines et équipements agricoles</i>	Économie de la fonctionnalité
77.32Z	<i>Location et location-bail de machines et équipements pour la construction</i>	Économie de la fonctionnalité
77.33Z	<i>Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique</i>	Économie de la fonctionnalité
77.34Z	<i>Location et location-bail de matériels de transport par eau</i>	Économie de la fonctionnalité
77.35Z	<i>Location et location-bail de matériels de transport aérien</i>	Économie de la fonctionnalité
77.39Z	<i>Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.</i>	Économie de la fonctionnalité
33.11Z	<i>Réparation d'ouvrages en métaux</i>	Allongement de la durée d'usage
33.12Z	<i>Réparation de machines et équipements mécaniques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.13Z	<i>Réparation de matériels électroniques et optiques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.14Z	<i>Réparation d'équipements électriques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.15Z	<i>Réparation et maintenance navale</i>	Allongement de la durée d'usage
33.16Z	<i>Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux</i>	Allongement de la durée d'usage
33.17Z	<i>Réparation et maintenance d'autres équipements de transport</i>	Allongement de la durée d'usage
33.19Z	<i>Réparation d'autres équipements</i>	Allongement de la durée d'usage
45.20A	<i>Entretien et réparation de véhicules automobiles légers</i>	Allongement de la durée d'usage
45.20B	<i>Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles</i>	Allongement de la durée d'usage
45.40Z	<i>Commerce et réparation de motocycles</i>	Allongement de la durée d'usage
47.79Z	<i>Commerce de détail de biens d'occasion en magasin</i>	Allongement de la durée d'usage
62.02B	<i>Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques</i>	Allongement de la durée d'usage
95.11Z	<i>Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques</i>	Allongement de la durée d'usage
95.12Z	<i>Réparation d'équipements de communication</i>	Allongement de la durée d'usage
95.21Z	<i>Réparation de produits électroniques grand public</i>	Allongement de la durée d'usage
95.22Z	<i>Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin</i>	Allongement de la durée d'usage
95.23Z	<i>Réparation de chaussures et d'articles en cuir</i>	Allongement de la durée d'usage
95.24Z	<i>Réparation de meubles et d'équipements du foyer</i>	Allongement de la durée d'usage

Codes circulaires	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés
95.25Z	<i>Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie</i>	Allongement de la durée d'usage
95.29Z	<i>Réparation d'autres biens personnels et domestiques</i>	Allongement de la durée d'usage
37.00Z	<i>Collecte et traitement des eaux usées</i>	Gestion des déchets
38.11Z	<i>Collecte des déchets non dangereux</i>	Gestion des déchets
38.12Z	<i>Collecte des déchets dangereux</i>	Gestion des déchets
38.21Z	<i>Traitement et élimination des déchets non dangereux</i>	Gestion des déchets
38.22Z	<i>Traitement et élimination des déchets dangereux</i>	Gestion des déchets
38.31Z	<i>Démantèlement d'épaves</i>	Gestion des déchets
38.32Z	<i>Récupération de déchets triés</i>	Gestion des déchets
39.00Z	<i>Dépollution et autres services de gestion des déchets</i>	Gestion des déchets
46.77Z	<i>Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris</i>	Gestion des déchets

Liste des codes NAF rév.2 « circularisants »

Codes circularisants	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés + discussion
71.11Z	<i>Activités d'architecture</i>	Éco-conception Culture du développement durable
71.12B	<i>Ingénierie, études techniques</i>	Éco-conception Culture du développement durable
72.11Z	<i>Recherche-développement en biotechnologie</i>	Éco-conception Culture du développement durable
72.19Z	<i>Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles</i>	Éco-conception Culture du développement durable
20.59Z	<i>Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.</i>	Allongement de la durée d'usage Charbon actif permet la réutilisation de produits / équipements
22.11Z	<i>Fabrication et rechapage de pneumatiques</i>	Allongement de la durée d'usage Réparation de pneus
10.91Z	<i>Fabrication d'aliments pour animaux de ferme</i>	Recyclage Utilisation de déchets d'abattoir
10.92Z	<i>Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie</i>	Recyclage Utilisation de déchets d'abattoir
16.21Z	<i>Fabrication de placage et de panneaux de bois</i>	Recyclage Utilisation de bois recyclé
16.24Z	<i>Fabrication d'emballages en bois</i>	Recyclage Utilisation de bois recyclé
22.19Z	<i>Fabrication d'autres articles en caoutchouc</i>	Recyclage Utilisation de caoutchouc recyclé
22.21Z	<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.22Z	<i>Fabrication d'emballages en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.23Z	<i>Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.29A	<i>Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.29B	<i>Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé

Codes circularisants	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés + discussion
23.11Z	<i>Fabrication de verre plat</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
23.12Z	<i>Façonnage et transformation du verre plat</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
23.13Z	<i>Fabrication de verre creux</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
24.41Z	<i>Production de métaux précieux</i>	Recyclage Utilisation de métaux précieux recyclés
24.42Z	<i>Métallurgie de l'aluminium</i>	Recyclage Utilisation d'aluminium recyclé
24.43Z	<i>Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain</i>	Recyclage Utilisation de plomb, zinc ou étain recyclé
24.44Z	<i>Métallurgie du cuivre</i>	Recyclage Utilisation de cuivre recyclé
24.45Z	<i>Métallurgie des autres métaux non ferreux</i>	Recyclage Utilisation d'autres métaux non ferreux recyclés
24.51Z	<i>Fonderie de fonte</i>	Recyclage Utilisation de fonte recyclée
24.52Z	<i>Fonderie d'acier</i>	Recyclage Utilisation d'acier recyclé
24.53Z	<i>Fonderie de métaux légers</i>	Recyclage Utilisation de métaux légers recyclés
24.54Z	<i>Fonderie d'autres métaux non ferreux</i>	Recyclage Utilisation d'autres métaux non ferreux recyclés
32.12Z	<i>Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie</i>	Recyclage Utilisation des métaux et pierres recyclés
42.11Z	<i>Construction de routes et autoroutes</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
42.21Z	<i>Construction de réseaux pour fluides</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
43.11Z	<i>Travaux de démolition</i>	Recyclage Récupération et recyclage de matériaux de construction
43.12A	<i>Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
43.12B	<i>Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés

Annexe D : Tableaux de données

Effectifs du champ d'étude par département

	Circulaire	Circularisant	Total
Ariège	1 301	809	2 109
Aude	3 423	2 371	5 794
Aveyron	2 677	3 564	6 241
Gard	7 480	8 957	16 436
Gers	1 881	1 469	3 350
Haute-Garonne	13 431	38 368	51 799
Hautes-Pyrénées	1 873	2 104	3 976
Hérault	11 187	16 839	28 025
Lot	1 570	1 733	3 304
Lozère	696	502	1 198
Pyrénées-Orientales	3 590	3 087	6 677
Tarn	3 245	3 878	7 122
Tarn-et-Garonne	2 140	1 995	4 134
Occitanie	54 491	85 676	140 167
	38,9 %	61,1 %	
Source : Insee, Recensement de la population 2017			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

	Circulaire	Circularisant	Total
Ariège	1 622	1 095	2 717
Aude	3 870	2 829	6 699
Aveyron	3 009	3 416	6 425
Gard	8 963	10 510	19 473
Gers	13 663	40 376	54 040
Haute-Garonne	2 147	2 123	4 271
Hautes-Pyrénées	12 043	17 814	29 857
Hérault	1 659	1 983	3 642
Lot	711	622	1 334
Lozère	2 321	1 950	4 271
Pyrénées-Orientales	4 237	3 196	7 433
Tarn	4 142	4 996	9 138
Tarn-et-Garonne	2 880	3 013	5 893
Occitanie	61 269	93 923	155 192
Source : Insee, Recensement de la population 2021			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

Effectifs du champ d'étude par pilier et département

	Allonge ment de la durée d'usage	Économi e de la fonction nalité	Extract° exploitat ° et achats durables	Gestion des déchets	Allonge ment de la durée d'usage	Éco- concept°	Recyclag e	Total
Ariège	585	///	352	272	///	262	546	2 109
Aude	1 913	498	///	700	///	795	1 561	5 794
Aveyron	1 948	275	///	234	///	669	2 879	6 241
Gard	3 518	828	931	2 204	507	5 470	2 980	16 436
Gers	1 252	87	149	392	///	672	797	3 350
Haute-Garonne	7 667	2 250	1 184	2 331	71	32 489	5 808	51 799
Hautes-Pyrénées	982	287	///	393	///	771	1 328	3 976
Hérault	5 708	1 341	1 250	2 888	217	12 265	4 356	28 025
Lot	924	95	92	460	///	800	933	3 304
Lozère	470	///	35	174	///	123	379	1 198
Pyrénées-Orientales	2 271	459	363	497	///	1 136	1 952	6 677
Tarn	1 962	165	190	928	218	998	2 661	7 122
Tarn-et-Garonne	1 351	150	171	468	41	815	1 139	4 134
Occitanie	30 548	6 544	5 459	11 940	1 091	57 264	27 321	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017								
Champ : 15-64ans et codes NAF précités								
/// : secret statistique								

	Allonge ment de la durée d'usage	Économi e de la fonction nalité	Extract° exploitat ° et achats durables	Gestion des déchets	Allonge ment de la durée d'usage	Éco- concept°	Recyclag e	Total
Ariège	709	160	331	422	///	///	673	2 717
Aude	2 097	603	408	763	24	1 140	1 665	6 699
Aveyron	2 147	305	162	396	///	///	2 559	6 425
Gard	4 704	1 028	832	2 400	567	5 750	4 192	19 473
Gers	7 643	2 337	1 179	2 505	137	34 303	5 936	54 040
Haute-Garonne	1 365	213	163	406	///	1 215	909	4 271
Hautes-Pyrénées	6 284	1 580	1 228	2 951	190	12 880	4 744	29 857
Hérault	1 015	100	85	460	///	///	979	3 642
Lot	462	37	52	160	///	///	450	1 334
Lozère	1 241	334	316	428	///	///	1 190	4 271
Pyrénées-Orientales	2 839	425	410	563	///	1 268	1 928	7 433
Tarn	2 540	289	243	1 070	199	1 830	2 967	9 138
Tarn-et-Garonne	1 790	288	208	593	22	1 365	1 626	5 893
Occitanie	34 836	7 698	5 617	13 118	1 196	62 908	29 819	155 192
Source : Insee, Recensement de la population 2021								
Champ : 15-64ans et codes NAF précités								
/// : secret statistique								

Effectifs du champ d'étude par temps de travail et département

		Temps complet	Temps partiel	Total
Ariège	Circulaire	1 120	181	1 301
	Circularisant	700	108	809
Aude	Circulaire	3 053	369	3 423
	Circularisant	2 210	162	2 371
Aveyron	Circulaire	2 477	200	2 677
	Circularisant	3 345	219	3 564
Gard	Circulaire	6 789	690	7 480
	Circularisant	8 258	699	8 957
Gers	Circulaire	1 674	207	1 881
	Circularisant	1 357	113	1 469
Haute-Garonne	Circulaire	12 306	1 125	13 431
	Circularisant	35 629	2 739	38 368
Hautes-Pyrénées	Circulaire	1 716	156	1 873
	Circularisant	1 958	146	2 104
Hérault	Circulaire	10 129	1 058	11 187
	Circularisant	15 259	1 580	16 839
Lot	Circulaire	1 398	173	1 570
	Circularisant	1 597	136	1 733
Lozère	Circulaire	625	71	696
	Circularisant	453	49	502
Pyrénées-Orientales	Circulaire	3 267	322	3 590
	Circularisant	2 877	210	3 087
Tarn	Circulaire	2 896	349	3 245
	Circularisant	3 607	271	3 878
Tarn-et-Garonne	Circulaire	1 878	262	2 140
	Circularisant	1 814	180	1 995
Occitanie		128 390	11 777	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

	Circulaire		Circularisant	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
Ariège	1 411	211	1 014	81
Aude	3 520	350	2 610	219
Aveyron	2 755	254	3 174	242
Gard	8 239	724	9 694	816
Gers	12 585	1 079	37 871	2 505
Haute-Garonne	1 915	232	1 952	172
Hautes-Pyrénées	10 959	1 084	16 263	1 551
Hérault	1 525	134	1 806	176
Lot	676	35	588	34
Lozère	2 140	180	1 829	121
Pyrénées-Orientales	3 882	355	3 015	181
Tarn	3 732	410	4 689	307
Tarn-et-Garonne	2 629	251	2 770	242
Occitanie	55 971	5 298	87 276	6 647
Source : Insee, Recensement de la population 2021				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

Effectifs du champ d'étude par CSP

	Circulaire	Circularisant	Total
Agriculteurs exploitants	81	131	213
Artisans	7 291	2 097	9 388
Cadres d'entreprise	4 280	23 338	27 618
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	590	10 389	10 979
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	453	802	1 255
Commerçants et assimilés	1 866	719	2 586
Contremaîtres, agents de maîtrise	2 163	3 465	5 628
Employés administratifs d'entreprise	4 173	3 392	7 565
Employés de commerce	1 099	282	1 381
Employés de la fonction publique	2 073	987	3 060
Ouvriers agricoles	119	152	270
Ouvriers non qualifiés	7 400	6 892	14 292
Ouvriers qualifiés	12 198	10 789	22 987
Personnels des services directs aux particuliers	218	244	463
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	3 848	4 578	8 426
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	842	1 364	2 205
Professions libérales et assimilés	395	3 998	4 393
Techniciens	5 403	12 056	17 459
Toutes CSP	54 491	85 676	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

	Circulaire	Circularisant	Total
Agriculteurs exploitants	58	80	138
Artisans	7 865	2 582	10 447
Commerçants et assimilés	1 748	789	2 537
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	591	841	1 433
Professions libérales et assimilés	495	4 350	4 845
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	751	10 520	11 271
Cadres d'entreprise	5 224	28 356	33 581
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	1 059	1 385	2 444
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	4 844	5 544	10 388
Techniciens	6 442	12 629	19 071
Contremaîtres, agents de maîtrise	2 498	3 806	6 304
Employés de la fonction publique	2 185	934	3 119
Employés administratifs d'entreprise	4 605	3 339	7 944
Employés de commerce	1 116	381	1 497
Personnels des services directs aux particuliers	206	185	391
Ouvriers qualifiés	13 157	10 982	24 139
Ouvriers non qualifiés	8 307	7 081	15 388
Ouvriers agricoles	120	137	257
Toutes CSP	61 269	93 923	155 192
Source : Insee, Recensement de la population 2021			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

Effectifs du champ d'étude par CSP et département	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées Orientale	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Agriculteurs exploitants	26	///	28	32	20	///	///	///	///	///	///	///	///	213
Artisans	283	685	568	1 243	407	1 839	326	1 612	411	156	633	765	460	9 388
Cadres d'entreprise	192	403	465	2 406	297	16 487	549	4 856	232	45	565	711	409	27 618
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	61	80	///	871	49	5 707	26	3 826	185	///	66	72	///	10 979
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	18	85	84	124	///	397	34	196	32	21	103	69	76	1 255
Commerçants et assimilés	56	186	129	339	93	648	69	517	93	50	208	106	91	2 586
Contremaîtres, agents de maîtrise	124	230	302	732	112	1 664	196	1 070	135	41	371	433	218	5 628
Employés administratifs d'entreprise	136	420	451	922	262	2 257	311	1 458	170	79	451	347	301	7 565
Employés de commerce	47	114	73	123	46	371	69	255	37	22	108	69	47	1 381
Employés de la fonction publique	118	76	70	564	91	788	73	694	68	30	176	220	91	3 060
Ouvriers agricoles	///	///	45	62	///	///	///	///	///	0	///	33	29	270
Ouvriers non qualifiés	326	866	1 055	1 937	581	3 116	583	2 545	449	223	991	998	622	14 292
Ouvriers qualifiés	332	1 379	1 780	3 084	704	5 238	865	4 250	777	341	1 558	1 834	844	22 987
Personnels des services directs aux particuliers	///	///	///	33	0	214	0	90	33	0	///	///	///	463
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	76	375	279	968	211	3 119	209	1 906	137	71	414	398	263	8 426
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	36	55	43	254	34	877	69	557	69	///	63	70	62	2 205
Professions libérales et assimilés	55	202	145	490	84	1 483	145	1 087	86	///	300	187	112	4 393
Techniciens	212	597	686	2 253	327	7 547	443	3 069	376	77	627	763	481	17 459

Total	2 109	5 794	6 241	16 436	3 350	51 799	3 976	28 025	3 304	1 198	6 677	7 122	4 134	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017														
Champ : 15-64ans et codes NAF précités														
/// : secret statistique														

Effectifs du champ d'étude par condition d'emploi et département	Aides familiaux	Autre emploi à durée limitée	Contrat d'apprentissage	Emploi sans limite de durée	Emplois aidés	Employeur	Indépendant	Stage rémunéré	Toutes conditions d'emploi
Ariège	///	121	40	1 449	50	157	287	///	2 109
Aude	///	260	191	4 108	///	514	684	///	5 794
Aveyron	///	227	179	4 844	///	528	440	///	6 241
Gard	///	752	475	12 809	70	927	1 375	///	16 436
Gers	///	179	106	2 394	36	202	424	///	3 350
Haute-Garonne	81	3 158	1 094	42 688	37	2 105	2 450	185	51 799
Hautes-Pyrénées	///	272	120	2 985	///	246	328	///	3 976
Hérault	53	2 015	645	21 509	88	1 458	2 146	113	28 025
Lot	///	136	98	2 412	///	289	358	0	3 304
Lozère	///	50	32	854	///	148	95	0	1 198
Pyrénées-Orientales	///	264	163	4 845	60	630	697	///	6 677
Tarn	///	305	208	5 377	42	495	676	///	7 122
Tarn-et-Garonne	///	203	91	3 016	29	323	444	///	4 134
Occitanie	262	7 940	3 442	109 288	451	8 024	10 403	357	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017									
Champ : 15-64ans et codes NAF précités									
/// : secret statistique									

	Aides familiaux	Autres emplois à durée limitée	Contrat d'apprentissage	Emplois sans limite de durée	Emplois aidés	Indépendant	Stage rémunéré	Toutes conditions d'emploi
Ariège		227	///	1 888	///	325		2 717
Aude	21	292	265	4 854	///	652	///	6 699
Aveyron	///	234	443	4 703	///	482	///	6 425
Gard	27	739	621	15 270	52	1 597	28	19 473
Gers	43	3 305	1 537	43 998	68	2 634	240	54 040
Haute-Garonne	///	179	137	3 084	30	447	///	4 271
Hautes-Pyrénées	34	2 236	1 036	22 457	47	2 382	105	29 857
Hérault	///	141	132	2 694		409	///	3 642
Lot	///	34	///	1 050		91		1 334
Lozère	///	279	125	3 206	23	379	///	4 271
Pyrénées-Orientales	///	264	276	5 428	49	784	///	7 433
Tarn	///	501	292	6 831	28	830	///	9 138
Tarn-et-Garonne	///	321	193	4 594	15	441	///	5 893
Occitanie	236	8 751	5 154	120 057	364	11 452	423	155 192
Source : Insee, Recensement de la population 2021								
Champ : 15-64ans et codes NAF précités								
/// : secret statistique								

Effectifs du champ d'étude par tranche d'âge

	Circulaire	Circularisant	Total
15-19 ans	1 573	497	2 070
20-24 ans	3 404	4 760	8 164
25-39 ans	19 165	35 251	54 416
40-54 ans	22 276	33 505	55 780
55-64 ans	8 074	11 663	19 737
Total	54 491	85 676	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

	Circulaire	Circularisant	Total
15 à 19 ans	2 073	678	2 751
20 à 24 ans	4 382	6 312	10 694
25 à 39 ans	20 620	37 233	57 852
40 à 54 ans	24 448	35 314	59 762
55 ans et plus	9 746	14 387	24 133
Total	61 269	93 923	155 192
Source : Insee, Recensement de la population 2021			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

Effectifs du champ d'étude par sexe et département

		Femme	Homme	Total
Ariège	Circulaire	341	960	1 301
	Circularisant	170	639	809
Aude	Circulaire	752	2 671	3 423
	Circularisant	497	1 874	2 371
Aveyron	Circulaire	566	2 111	2 677
	Circularisant	659	2 905	3 564
Gard	Circulaire	1 618	5 862	7 480
	Circularisant	2 196	6 760	8 957
Gers	Circulaire	377	1 504	1 881
	Circularisant	384	1 086	1 469
Haute-Garonne	Circulaire	3 417	10 015	13 431
	Circularisant	11 920	26 448	38 368
Hautes-Pyrénées	Circulaire	479	1 393	1 873
	Circularisant	442	1 662	2 104
Hérault	Circulaire	2 450	8 737	11 187
	Circularisant	5 704	11 135	16 839
Lot	Circulaire	289	1 281	1 570
	Circularisant	480	1 253	1 733
Lozère	Circulaire	92	604	696
	Circularisant	100	402	502
Pyrénées-Orientales	Circulaire	669	2 921	3 590
	Circularisant	678	2 409	3 087
Tarn	Circulaire	672	2 572	3 245
	Circularisant	797	3 081	3 878
Tarn-et-Garonne	Circulaire	501	1 639	2 140
	Circularisant	508	1 486	1 995
Occitanie		36 757	103 410	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

	Circulaire		Circularisant	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Ariège	1 197	425	861	234
Aude	3 182	688	2 196	633
Aveyron	2 420	589	2 734	682
Gard	7 070	1 893	7 878	2 632
Gers	10 059	3 605	27 409	12 967
Haute-Garonne	1 671	476	1 553	570
Hautes-Pyrénées	9 282	2 761	11 242	6 572
Hérault	1 328	331	1 484	498
Lot	629	83	508	115
Lozère	1 789	531	1 583	367
Pyrénées-Orientales	3 444	793	2 499	697
Tarn	3 208	935	3 944	1 051
Tarn-et-Garonne	2 196	684	2 307	706
Occitanie	47 476	13 793	66 198	27 725
Source : Insee, Recensement de la population 2021				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

Nombre d'établissements du champ d'étude par pilier et département

	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Allongement de la durée d'usage	455	1 163	818	2 254	588	3 176	587	3 252	586	247	1 426	1 105	718	16 375
Économie de la fonctionnalité	64	155	144	268	101	514	124	616	64	32	202	113	77	2 474
Extraction / exploitation et achats durables	17	31	28	59	27	50	29	51	48	11	27	32	41	451
Gestion des déchets	41	125	75	204	82	337	86	289	81	16	88	144	78	1 646
Allongement de la durée d'usage	0	0	3	9	0	6	1	6	2	0	0	6	2	35
Éco-conception	180	421	324	1 162	222	3 196	262	2 546	230	83	572	447	303	9 948
Recyclage	155	271	244	627	221	794	200	781	158	67	274	326	235	4 353
Total	912	2 166	1 636	4 583	1 241	8 073	1 289	7 541	1 169	456	2 589	2 173	1 454	35 282
Source : Insee, CLAP 2015														
Champ : codes NAF précités														

		Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Extraction / exploitation		6	23	16	35	24	70	36	56	6	49	14	28	21	384
Éco-conception		278	573	400	1 578	4 239	293	3 658	281	89	362	799	610	391	13 551
Économie de la fonctionnalité		145	291	328	516	937	257	1 033	161	80	183	372	201	139	4 643
Allongement de la durée d'usage		672	1 499	1 067	3 228	4 309	852	4 899	762	271	823	1 911	1 539	1 073	22 905
Recyclage		209	406	295	940	1 169	295	1 197	199	75	300	380	431	333	6 229
Déchets		60	130	79	219	385	77	336	67	14	91	122	135	100	1 815
Recyclage/déchets		269	536	374	1 159	1 554	372	1 533	266	89	391	502	566	433	8 044
Total		1 370	2 922	2 185	6 516	11 063	1 844	11 159	1 526	535	1 808	3 598	2 944	2 057	49 527
Source : Sirene 2025															
Champ : codes NAF précités															

		Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Circulaire		883	1 943	1 489	3 992	5 645	1 256	6 297	1 046	371	1 145	2 419	1 900	1 332	29 718
Circularisant		487	979	696	2 524	5 418	588	4 862	480	164	663	1 179	1 044	725	19 809
Total		1 370	2 922	2 185	6 516	11 063	1 844	11 159	1 526	535	1 808	3 598	2 944	2 057	49 527
Source : Sirene 2025															
Champ : codes NAF précités															

Nombre d'établissements du champ d'étude par catégorie juridique et département

	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Autre personne morale immatriculée RCS	10	14	63	7	42	52	12	23	19	9	12	23	9	295
Groupe droit privé sans personne morale	0	3	1	6	2	14	4	13	2	1	2	1	3	52
Groupement de droit privé	3	4	6	12	6	36	2	22	3	1	4	6	2	107
Organisme privé spécialisé	0	0	0	1	0	4	0	2	1	0	0	1	1	10
Pers morale droit pub du droit commercial	0	0	1	4	0	5	0	9	4	0	0	2	0	25
Personne morale de droit étranger	1	4	0	4	0	8	0	9	1	0	5	1	1	34
Personne morale, organisme du droit administratif	21	33	39	65	36	102	52	88	64	14	31	71	43	659
Personne physique	576	1 195	836	2 331	671	3 610	703	3 799	677	226	1 447	1 074	779	17 924
Société commerciale	301	913	690	2 153	484	4 242	516	3 576	398	205	1 088	994	616	16 176
Total	912	2 166	1 636	4 583	1 241	8 073	1 289	7 541	1 169	456	2 589	2 173	1 454	35 282
Source : Insee, CLAP 2015														
Champ : codes NAF précités														

Nombre d'établissements du champ d'étude par année de début d'activité

	Circulaire	Circularisant	Total
1900	81	81	162
1938	1	0	1
1947	1	0	1
1955	0	2	2
1957	0	1	1
1958	3	0	3
1959	1	1	2
1960	1	2	3
1961	2	1	3
1962	4	1	5
1963	8	2	10
1964	14	3	17
1965	12	3	15
1966	7	0	7
1967	4	4	8
1968	10	8	18
1969	2	2	4
1970	7	1	8
1971	4	2	6
1972	7	5	12
1973	9	4	13
1974	11	7	18
1975	17	4	21
1976	17	6	23
1977	10	11	21
1978	24	12	36
1979	35	21	56
1980	47	21	68
1981	60	32	92
1982	55	33	88
1983	231	44	275
1984	82	40	122
1985	78	46	124
1986	126	46	172
1987	90	69	159
1988	125	75	200
1989	120	76	196
1990	118	84	202
1991	121	102	223
1992	137	104	241
1993	196	108	304
1994	184	92	276
1995	276	113	389
1996	187	132	319
1997	229	125	354
1998	268	152	420
1999	258	210	468
2000	274	210	484
2001	336	225	561
2002	301	235	536
2003	376	263	639
2004	421	337	758

	Circulaire	Circularisant	Total
2005	522	371	893
2006	588	500	1 088
2007	639	572	1 211
2008	672	572	1 244
2009	1 360	811	2 171
2010	1 646	908	2 554
2011	1 616	1 095	2 711
2012	1 920	1 236	3 156
2013	2 053	1 440	3 493
2014	2 457	1 703	4 160
2015	2 485	1 970	4 455
Total	20 946	14 336	35 282
Source : Insee, CLAP 2015			
Champ : codes NAF précités			

Annexe E : Table des sources de données

Sources des données

Source	Usage
Insee, Recensement de la population 2007 – 2012 – 2017 - 2021	Données régionales de l'emploi, relatives au champ d'étude
Insee, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) 2015	Données régionales des établissements, relatives au champ de l'étude
Insee, Sirene 2020 - 2025	Données régionales des établissements, relatives au champ de l'étude
Insee, Esane 2009 à 2022	Données nationales des chiffres d'affaires, valeurs ajoutées et chiffres d'affaires à l'exportation, relatives au champ de l'étude
Acosse-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE 2009 à 2024	Données régionales des établissements et effectifs salariés du secteur privé, relatives au champ de l'étude